

Aujourd'hui



A14 DIANA
 Lady Diana a finalement décidé de poursuivre un tabloïd, après que le *Mirror* eut publié des photos d'elle en petite tenue prises à son insu dans un club de gymnastique.

A3 FAUBOURG QUÉBEC
 Avec l'accord du ministère de la Culture, responsable du patrimoine national, la Ville de Montréal approuve les travaux d'excavation du futur quartier Faubourg Québec.

C1 CANADAIR
 Canadair décrochera sous peu sa première commande ferme pour le Global Express, un nouveau biréacteur dont la mise en production pourrait engendrer 2500 emplois.

B1 MAIN-D'OEUVRE
 Avec le changement de gouvernement, Ottawa et Québec anticipent un certain délai pour concrétiser l'entente sur le guichet unique en matière de main-d'oeuvre.



B7 GONCOURT-RENAUDOT
 Le Goncourt est décerné au Libanais d'origine Amin Maalouf (ci-dessus) pour *Le Rocher de Tanios*, tandis que le Renaudot va à Nicolas Bréhal pour *Les Corps célestes*.

Sommaire

Annonces classées

- Immobilier..... B12 à B14
- Marchandises..... B14
- Emplois..... B14
- Automobiles..... C12 à C14
- Propositions d'affaires..... C14

Arts et spectacles

- Inform..... B7 à B11, B15-B16
- Cinéma..... B15
- Horaires..... B8
- Télévision..... B7
- Bandes dessinées..... C12
- Bridge..... C13
- Décès..... C14
- Économie..... C1 à C11
- Éditorial..... B2
- Êtes-vous observateur?..... B12
- Feuilleton..... B13
- Horoscope..... B14
- Le monde..... B4 à B6
- Loteries — résultats..... A13
- «Mot mystère»..... B14
- Mots croisés..... C12

Québec appréhende l'accord du GATT

Il constitue un réel problème tant au niveau commercial que politique

DENIS LESSARD
 du bureau de La Presse
 QUÉBEC

L'accord commercial qui paraît maintenant à portée de main entre les 116 pays membres du GATT plonge le Québec et le gouvernement fédéral dans un profond embarras.

Depuis deux ans, le texte qui tient lieu d'ébauche de l'accord (le rapport de l'ex-secrétaire du GATT, Arthur Dunkel) n'a pas subi de modifications. Or, l'appli-

cation du rapport Dunkel aura des conséquences importantes sur les politiques québécoises — et celles des autres provinces — concernant les subventions industrielles et agricoles.

Dans le réseau agro-alimentaire québécois, aux ministères québécois et fédéral de l'Agriculture, et à celui des Affaires internationales à Québec, on ne cache pas son appréhension devant l'accord qui se dessine comme conclusion de l'Uruguay Round, les discussions entreprises depuis 1986 pour renouveler l'ensemble des

regles du commerce international.

«C'est pas pour rien que les gens paniquent à Québec. Depuis un mois, il y a eu trois délégations de Québécois à Genève», a confié à *La Presse* Jacques Proulx, président de l'Union des producteurs agricoles.

Décrits comme «spécifiques» (non disponibles pour l'ensemble du pays), des programmes de subventions agricoles comme le crédit agricole ou les initiatives de stabilisation — plus de 450 millions de subventions annuelles au

Québec — deviendront passibles de représailles économiques de la part des partenaires commerciaux du Canada. Si on ajoute les programmes de subventions industrielles de tout type, on frôle les 800 millions d'interventions québécoises susceptibles d'être pointées du doigt par nos partenaires commerciaux.

Un «problème politique»
 Ce ne sont pas tant les conséquences immédiates sur les marchés qui inquiètent Québec et le gouvernement fédéral, mais plu-

tôt le «problème politique» qui fait que les interventions d'une province, d'un État membre d'une fédération sont moins légitimes que ceux du gouvernement central, explique-t-on à Québec.

«Imaginez tout le millage que pourront faire avec cela Jacques Parizeau à Québec et Lucien Bouchard à Ottawa, c'est ça qui inquiète les gouvernements», soutient Jacques Proulx.

La Presse avait soulevé ce problème au début de 1992. S'emp-

Bourbeau: les «boubou-macoutes» rapportent dix fois plus qu'ils ne coûtent

DENIS LESSARD
 du bureau de La Presse
 QUÉBEC

Les agents visiteurs de l'aide sociale découvrent pour quelque 80 millions de fraudes et d'erreurs dans les dossiers de l'aide sociale, environ dix fois plus qu'ils ne coûtent en salaire, a soutenu hier le ministre de la Main-d'oeuvre André Bourbeau.

«Si on a mis la hache là-dessus, c'est parce que l'effet de dissuasion auprès de la population n'était plus perceptible, pas parce que c'était inefficace», a dit hier M. Bourbeau. Il réagissait ainsi à une étude (dont *La Presse* faisait état samedi dernier) de trois professeurs du département de Sciences politiques de l'Université de Montréal qui montrait que ces «boubou-macoutes» visaient bien plus à frapper l'imagination des électeurs qu'à découvrir des fraudes.

«C'est incompréhensible, on a écrit au moins sept lettres au ministère pour avoir une réponse. Le seul chiffre vérifiable, c'est que le trop payé (total des fraudes et des erreurs) de 1992-1993 signalé par les agents visiteurs fut de 3 millions, et cela vient des statistiques du ministère», a lancé hier l'un des auteurs de l'étude, le professeur Alain Noël.

Il rappelle aussi que, de l'aveu même de l'ancien sous-ministre de la Main-d'oeuvre Jean Pronovost — qui a travaillé longtemps avec le ministre Bourbeau —, il est pratiquement impossible d'évaluer les économies réelles qui découlent d'une initiative comme les agents visiteurs.

L'étude du professeur Noël soutenait que Québec était largement déficitaire dans l'attente des «boubou-macoutes» lancée en 1986. Ce corps d'enquêteurs a coûté trois fois plus cher que les

« JE MÉRITE D'ÊTRE AIMÉE »



Céline Dion lançait son troisième album en anglais, hier au Metropolis, au cours d'un «événement» retransmis par deux réseaux de télévision et une quinzaine de stations de radio à travers le Québec. «The Colour of my Love» contient 15 chansons mais aussi une déclaration d'amour à René Angeli, son impresario et désormais fiancé. «Je mérite d'être aimée», a lancé la chanteuse qui n'a pas, malgré tout, voulu en faire une affaire de publicité. Ça, c'est raté! Le reportage de Daniel Lemay en page B 7

Quatre détenus s'évadent d'un fourgon cellulaire

MARCEL LAROCHE

Deux gardiens de prison ont eu la frousse de leur vie lorsqu'ils ont été pris en otages, séquestrés à la pointe du couteau, menottés et enfermés dans leur propre fourgon cellulaire par quatre prisonniers prêts à tout pour gagner leur liberté!

Cet incident a commencé par un détournement du fourgon cellulaire, vers 11 h 05 hier, sur l'autoroute 20, à la hauteur de Sainte-Julie, sur la Rive-Sud, et a pris fin une heure plus tard par une quadruple évasion dans le nord de Montréal.

Les quatre fuyards, Alain Bergeron, 29 ans, Yannick Dauphin, 20 ans, Richard Deschesnes, 26 ans et Michel Lavoie, 36 ans, tous pensionnaires de l'Institut Leclerc, à Laval, ont de toute évidence profité d'un congé planifié à l'extérieur des murs du pénitencier pour prendre la poudre d'es-campette.

Bergeron purgeait une peine de dix ans de prison pour vol qualifié, séquestration et possession d'arme, tandis que ses complices étaient à l'ombre pour des crimes de vol qualifié et fraude. La SQ considère les quatre fugitifs comme dangereux.

Dans le cadre de procédures judiciaires routinières, un groupe de cinq individus de l'Institut Leclerc avaient quitté cet établissement fédéral de détention, tôt hier matin, pour être conduits au Centre de détention de Parthenais, à Montréal.

C'est à cet endroit que les cinq détenus ont été remis à deux gardiens du ministère de la Sécurité publique chargés d'assumer leur transport jusqu'au palais de justice de Saint-Hyacinthe, où leur comparution était prévue pour hier après-midi.

Le fourgon cellulaire roulait en direction de Québec, sur l'autoroute Jean-Lesage, dans les limites de Sainte-Julie, lorsque l'un des détenus aurait crié aux gardiens: «Arrête icitte, chu armé!»

La crise économique rattrape les syndicats

Le mouvement syndical a réduit ses dépenses de 10 p. cent depuis un an

FRANÇOIS BERGER

L'ensemble du mouvement syndical au Québec et au Canada vient d'entrer, avec retard, dans la crise économique qui sévit depuis plus de trois ans. Épargnés pendant les premières années de la récession qui se poursuit, les syndicats ouvriers commencent tout juste à réduire leur personnel et à diminuer leurs dépenses.

Quelque 2000 emplois ont été perdus au cours des derniers mois dans les syndicats au Canada, dont 500 au Québec, selon une enquête de *La Presse* auprès des principales organisations syndicales.

Le mouvement syndical est aussi, comme les patrons de l'industrie, un employeur qui embauche maintenant 17000 personnes au

pays, dont 5000 au Québec. C'est dix p. cent de moins qu'il y a un an, quand Statistique Canada comptait près de 19000 travailleurs dans les syndicats canadiens, dont plus de 5500 au Québec. Les syndicats versent annuellement près de 400 millions de dollars en salaires et honoraires.

Les difficultés économiques «commencent à apparaître» dans les syndicats, note Mme Ginette Bourcier, du Syndicat des employés professionnels et de bureau, qui regroupe 51 syndicats de travailleurs de... syndicats (900 membres). De nombreux contrats de travail arrivent à échéance, et les employeurs syndicaux demandent un gel salarial.

Les syndicats n'ont recours aux mises à pied qu'en dernier ressort, après avoir appliqué d'autres solutions à leurs problèmes, comme la réduction des horaires de

travail et le partage des emplois, explique Mme Bourcier. Ils sont maintenant entrés dans la phase ultime, celle des licenciements.

Le décalage de deux ans entre les pertes d'emplois dans l'ensemble de l'économie, depuis le début de la récession en 1990, et leur effet sur les organisations syndicales tient au fait que les travailleurs syndiqués ont subi généralement deux fois moins de pertes que les autres travailleurs. Aussi, le recrutement intensif auquel se sont livrés les syndicats leur a permis de maintenir leur membership malgré la crise.

Pendant les deux premières années de la récession, il s'est perdu au Québec près de 158000 emplois, soit 6,1 p. cent de la main-d'oeuvre, tandis que les syndicats maintenaient le nombre de leurs membres (1,2 million, presque la moitié de tous les travailleurs)

grâce au recrutement dans les secteurs encore en développement du commerce et des services.

Dans les domaines où les mises à pied ont été massives, comme les mines, le secteur manufacturier et le transport, les travailleurs syndiqués s'en sont tirés mieux que les autres, selon le ministère québécois du Travail. Dans les usines, syndiquées à 55 p. cent, les travailleurs membres de syndicats ont écopé seulement le quart des pertes d'emplois. Il y a des exceptions, comme dans la fabrication de produits électriques où les syndicats ont perdu le tiers de leur effectif pendant que l'emploi global restait au même niveau.

La crise a maintenant rattrapé les syndicats, obligés de réduire leurs dépenses et de procéder à des licenciements. Les revenus

des organisations syndicales, de l'ordre du milliard de dollars par année au Canada, commencent à décliner au fur et à mesure que les nouveaux syndiqués, recrutés surtout dans le commerce et les services, paient des cotisations moindres que leurs aînés, puisque les salaires dans le secteur tertiaire sont deux fois moins élevés que ceux des usines.

Le plus gros employeur du monde syndical, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), commence à peine à ressentir les effets de la crise économique. La centrale québécoise, dont le budget annuel est de 45 millions, emploie 639 travailleurs, conseillers et employés de

VOIR SYNDICATS EN A 2
 ■ Les associations patronales souffrent moins que les syndicats. Page A 4

ROYAL

L'ENGAGEMENT ROYAL

- Respect de l'horaire de vol
- Service exceptionnel
- Personnel courtois
- Menus gastronomiques
- Vins français sélectionnés
- Fines liqueurs importées

FORT LAUDERDALE
 VOLS ALLER/RETOUR **204\$** PLUS 5% DE TAXES

PRIX À PARTIR DE **204\$**

Consultez votre agent de voyages

Places limitées selon la disponibilité au moment de la réservation. Les vols de ROYAL sont opérés conformément aux dispositions VARRA contenues dans le règlement sur les transporteurs aériens.

SUITE DE LA UNE

GATT

Québec appréhende l'entente du GATT
 rant par la suite du dossier, le Parti québécois avait soulevé la question en Chambre. Le premier ministre Bourassa avait alors minimisé les conséquences de l'entente, soutenant que «quelques mots» changés au texte feraient tout rentrer dans l'ordre. Or, ces changements n'ont jamais été apportés, et le débat n'est retourné dans l'ombre que parce que les négociations s'étaient prolongées jusqu'à aujourd'hui entre les partenaires du GATT.

Au début d'octobre, le ministre Yvon Picotte s'était rendu à Genève, suivi quelques jours plus tard des dirigeants de la Coopérative fédérée et de l'UPA, dans le cadre d'une délégation de la Fédération canadienne de l'agriculture. Le ministre des Affaires internationales, John Ciaccia, est parti à son tour hier soir pour Genève, une visite de quatre jours destinée à rappeler les doléances québécoises auprès des négociateurs canadiens, américains, européens et japonais.

Limite: 15 décembre

Cette fois, tout le monde est convaincu que c'est en fin d'année que l'accord sera finalement conclu. Après avoir crié au loup durant les trois dernières années, les négociateurs du GATT ne pourront passer outre à l'échéance incontournable que constitue le 15 décembre prochain, la date butoir jusqu'à laquelle le Congrès américain a accepté que l'administration Clinton accélère les pourparlers du GATT aigüillés vers un «fast track», comme l'accord de libre-échange avec le Ca-

nada à l'époque. Avec la montée du protectionnisme au Congrès, tout comprendre qu'un nouveau mandat serait impensable: ne pas arriver à un accord d'ici là réduirait à zéro les espoirs au GATT et risquerait de créer l'anarchie dans les échanges internationaux. Toujours décrit comme le texte de référence dans les discussions entre les 116 pays du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs), le document Dunkel admet que les pays puissent subventionner leurs industries ou leurs producteurs agricoles si ces initiatives ne créent pas de distorsion des prix sur le marché international et ne constituent pas un avantage indu par rapport aux productions domestiques des autres pays.

Mais, ajoute-t-on, ces subventions doivent être «d'accès général», c'est-à-dire disponibles pour l'ensemble de l'industrie ou pour tous les producteurs d'un territoire donné. Or, c'est justement là que le bât blesse, les subventions qui viennent d'un gouvernement «régional», un État dans le cas des États-Unis ou une province pour le Canada, ne peuvent être considérées comme «généralement disponibles», car elles se limitent à un territoire restreint. Elles deviendront automatiquement «compensables», c'est-à-dire que les produits qui en bénéficient pourront se voir frappés de frais «compensatoires» sur les marchés étrangers.

Spécialiste de ces questions, le professeur Yvan Bernier, de l'Université Laval, soutient qu'il ne faut pas exagérer dans un sens ou dans l'autre. Le projet d'accord constitue un réel problème pour le Québec, mais ne causera pas de catastrophe pour les agri-

culteurs et entreprises québécoises, estime-t-il. Il reconnaît toutefois que le problème «politique» de la légitimité des interventions pour les gouvernements qui ne sont pas des États reste entier.

Ces paragraphes du rapport Dunkel qui posent un problème au Québec étaient le fruit des demandes de la Communauté économique européenne, de la France en particulier. À cause de la structure des programmes allemands, les «länder» allemands ne sont guère touchés, explique-t-on. Les 52 États américains le sont davantage, mais toutes proportions gardées, ils interviennent beaucoup moins que le Québec dans leur économie.

Les États-Unis n'aiment pas plus que le Canada ces articles sur la «spécificité» des subventions, mais «il est clair qu'ils ne veulent pas être les porteurs de ballon» sur cette question, expliquent les spécialistes à Québec.

La semaine dernière, le ministre Ciaccia a soutenu avoir porté à l'attention du ministre des Affaires extérieures de France le fait que la position qu'il défendait n'était pas conforme aux intérêts du Québec. Mais le ministre Juppé s'est contenté d'écouter, sans donner d'indice que le texte pourrait être retouché, admet M. Ciaccia.

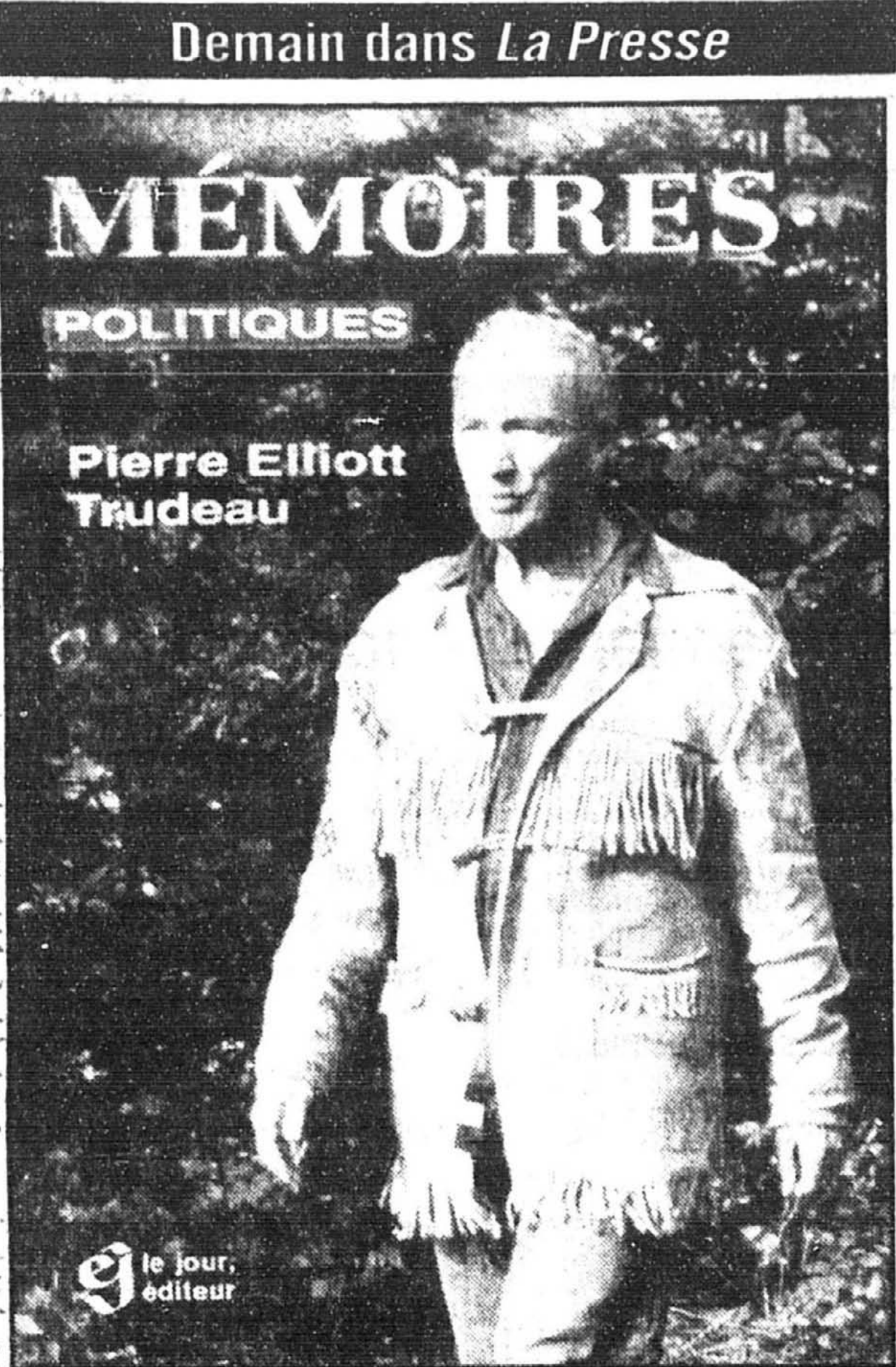
Le problème est toujours là, le rapport Dunkel n'a pas encore été modifié, a souligné le ministre québécois avant de s'envoler hier soir pour Genève. Certaines subventions pourraient être touchées, pas seulement dans le secteur agricole, a-t-il prévenu, en rappelant toutefois que les subventions destinées à la protection de l'environnement ou au développement régional ne seraient

pas exposées aux compensations. Hier, M. Ciaccia paraissait miser beaucoup sur une nouvelle position canadienne au GATT qui devrait être rendue publique le 15 novembre, soit un mois avant l'échéance des négociations.

Officiellement, le Canada a toujours comme position le renforcement de l'article 11 du GATT sur les quotas d'importation, une idée qui va à contre-courant de la tendance des autres pays à un point tel qu'Ottawa est désormais presque seul à la défendre.

Cette position officielle n'empêche pas les fonctionnaires, à Québec comme à Ottawa, de travailler depuis un an sur les scénarios de «tarification», la voie qu'emprunteront de toute évidence les membres du GATT. Les quotas d'importation — pour le lait, la volaille et les oeufs, par exemple — disparaîtront, mais seront remplacés par des tarifs importants qui assureront une «protection élevée» aux productions domestiques. Le fromage étranger pourra, par exemple, être frappé d'un droit de 300 p. cent, qu'il faudrait diminuer de 15 p. cent d'ici la fin du siècle. Dans le poulet, production éminemment précaire au Québec, les droits seraient de 130 p. cent environ.

Au surplus, une entente de principe entre le Japon et les Américains sur le riz pourrait permettre à tous les pays de ne pas réduire leurs tarifs. Dans tous les secteurs, les signataires seront obligés toutefois de permettre l'entrée de marchandises étrangères jusqu'à concurrence de 3 ou 5 p. cent du marché domestique, prédit-on. □



Les Mémoires de Trudeau

Un Pierre Elliott Trudeau à son meilleur, parfois cinglant, ironique, qui distribue allégrement les bonnes et les mauvaises notes et qui rétablit certains faits face à l'histoire de ses seize années de vie politique. Et surtout, à n'en pas douter, pour faire contrepoids à ce qui s'est dit et écrit sur cette tranche pour le moins trépidante de la politique canadienne. Demain dans La Presse, des extraits des Mémoires politiques de Pierre Elliott Trudeau, qui ranime les grandes confrontations de l'époque.

Vivre

Printemps-été 94, selon les designers newyorkais

La mode américaine se débarrasse de vieux complexes européens. La semaine dernière, en se regroupant la première fois pour présenter leurs collections printemps-été 94, les designers américains ont donné à New York le statut de capitale de la mode, au même titre que Paris ou Milan. Notre collaboratrice Viviane Roy, qui s'est rendue sur place, nous fait un compte rendu des défilés dans le cahier VIVRE de demain.

Collectes de sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:
 - à Montréal: Centre des donateurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
 - à Montréal: Collège Vanier, Jake's Cafeteria, 821, boul. Sainte-Croix, de 9 h 30 à 16 h;
 - à Saint-Lambert: avec la collaboration de la Ville et du Service des incendies de Saint-
- Lambert, caserne des pompiers, 35, rue Aberdeen, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Bedford: organisée par les organismes communautaires, Centre Georges-Perron, 14, rue Corriveau, de 14 h 30 à 20 h;
- à Tracy: organisée par QIT-Fer et Titane et les Poudres métalliques du Québec, bâtisse Hatch, 1625, chemin Marie-Victorin, de 9 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h 30.

DÉTENUS

Quatre détenus s'évadent d'un fourgon cellulaire

Ne voulant prendre aucun risque, le conducteur du fourgon cellulaire s'est immobilisé en bordure de la 20 pour aller s'enquérir de la situation.

Menaçant à tout instant d'utiliser une arme dissimulée sous ses vêtements, l'un des cinq détenus a forcé le conducteur de la camionnette à lui retirer ses chaînes, ainsi qu'à ses complices, en lui braquant un couteau sur la gorge.

En l'espace de quelques secondes, les deux gardiens pris en otage se sont retrouvés, menottes aux poignets, dans la partie arrière du fourgon cellulaire, en compagnie du seul détenu ayant refusé de participer à cette évasion massive.

Après avoir rebroussé chemin, le fourgon cellulaire s'est finalement arrêté une vingtaine de minutes plus tard à l'angle des rues Saint-Valier et Jean-Talou, dans le nord de Montréal, tout près de la station de métro Jean-Talou.

Ce sont les cris des deux gardiens emprisonnés dans la camionnette bleue foncée identifiée au nom du ministère de la Sécurité publique qui ont attiré l'attention d'un passant, vers 12h05 hier.

Suivant les conseils des deux malheureux, celui-ci a trouvé sous la banquette du fourgon cellulaire le trousseau de clés, qu'il a utilisé pour les libérer sur-le-champ.

Quant aux quatre détenus, qui se seraient vraisemblablement enfuis en métro, ils avaient déjà une bonne avance lorsque les policiers de la CUM et de la Sûreté du Québec ont amorcé leurs recherches qui, tard hier soir, n'avaient encore donné aucun résultat. □



Un des gardiens pris en otage hier exhibe une paire de menottes que les détenus lui ont passées avant de s'évader du fourgon.

PHOTO ROBERT GALBRAITH, collaboration spéciale



Richard Deschesnes Michel Lavoie Yannick Dauphin Alain Bergeron

«BOUBOU»

Bourbeau: les «boubou-macoutes» rapportent dix fois plus qu'ils ne coûtent

montants qu'il a pu récupérer, affirment les auteurs.

Dans un entretien à La Presse, M. Bourbeau précisait hier que le coût des «boubou-macoutes» était d'environ 8 millions par année (approximativement le niveau estimé par les chercheurs de l'Université de Montréal). Toutefois, selon lui, ils découvrent pour

80 millions en moyenne de fraudes et de trop payé par erreur — des «prises» qui ont une tendance à diminuer un peu au cours des dernières années, reconnaît-il toutefois.

Néanmoins, M. Bourbeau ne peut, dans les 80 millions, faire la distinction entre le trop payé fruit d'erreurs administratives, qui auraient pu être découvertes par un agent d'aide sociale resté au Centre Travail-Québec, et les véritables fraudes.

Pour l'année en cours, le minis-

tère prévoit recouvrer 89 millions à la suite des enquêtes des «agents vérificateurs» — les agents visiteurs dotés de nouveaux pouvoirs, notamment celui d'interroger les tiers, les voisins des assistés sociaux.

Grâce à l'échange de renseignements entre ministères, on récupérera 23 millions supplémentaires, et la remise des chèques de main à main permettra une économie de 15 millions. Finalement, le travail des «enquêteurs», ceux qui reçoivent les vé-

ritables dossiers de fraude, permettra de récupérer 45 millions, prédit le ministre.

Ce dernier ne s'inquiète guère que l'on puisse évaluer les agents vérificateurs du ministère sur la base des sommes recueillies, comme en fait foi un manuel destiné aux cadres évoqué par l'étude de M. Noël. «Il ne faut pas faire d'angélisme, cela prend des critères d'évaluation du personnel. Si quelqu'un ne trouve jamais rien, on pourra se poser des questions», conclut-il. □

SYNDICATS

La crise économique rattrape les syndicats

bureau, 21 de moins qu'au début de cette année.

Le syndicat des employés de la CSN, qui vient de renouveler ce printemps une convention collective de travail comportant des hausses salariales équivalentes à l'inflation, s'attend à une détérioration de l'emploi en 1994. «On ne se contera pas d'histoires», dit la présidente du syndicat, Mme Marie-France Lavoie. Déjà, la Fédération du papier et de la forêt, celle des employés des services publics et d'autres planifient des réductions de personnel avant la fin de l'année.

La CSN (240 000 membres) a moins ressenti les effets de la crise à cause, notamment, de sa forte présence dans le secteur public (les deux tiers de son membership) où les licenciements sont

rare. Cependant, le gel salarial de deux ans imposé par le gouvernement du Québec à ses employés, ainsi que la réduction prévue de 12 p. cent de la taille de la fonction publique d'ici à 1996, annoncent des lendemains plus difficiles pour la centrale, qui doit dévoiler ses états financiers en décembre.

À la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ, 400 000 membres), le bilan financier est déficitaire. Les 55 employés de la centrale, dont le budget est de 5 millions, subissent un gel des salaires depuis un an et demi, et le nombre de personnes «libérées» pour activités syndicales a été réduit.

«Nous exerçons une gestion serrée de nos affaires», dit le secrétaire général de la FTQ, M. Clément Godbout. «Le mouvement syndical n'est pas habitué à cela, ce n'est pas dans ses traditions, mais il s'y fait», commente-t-il. La centrale a notamment réduit ses dépenses de voyage, de

promotion publicitaire et ses frais de représentation.

Les syndicats affiliés à la FTQ ont perdu 30 000 membres depuis 1990, mais leurs revenus et dépenses sont restés plutôt stables. C'est la charge de travail qui a augmenté pour les employés.

La plus grande centrale ouvrière du pays, le Congrès du travail du Canada (CTC, 2,4 millions de membres), a réduit son personnel de 11 p. cent depuis l'an dernier, à 120 employés. «Notre budget est stagnant», indique M. Len Ruel, adjoint au président du CTC. La plus importante composante du CTC, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP, plus gros syndicat canadien), est en période de négociations avec ses employés et leur demande un blocage des salaires.

L'Alliance de la fonction publique du Canada, qui regroupe 170 000 fonctionnaires fédéraux, n'embauche plus et a gelé les salaires de ses 450 employés. Le

syndicat a voulu vendre son édifice du centre-ville d'Ottawa, mais n'a pas trouvé d'acheteur. Des mesures d'austérité interdisent à l'organisation d'acheter, par exemple, des meubles.

Au Québec, le Syndicat de la fonction publique (41 000 membres) a perdu en un an près de 3 000 membres (qui travaillaient à temps partiel) et envisage la réduction de son personnel, qui compte une centaine d'employés. Un autre syndicat dit indépendant, la Fédération des infirmières du Québec (44 000 membres), est en négociations avec sa centaine d'employés et qualifie sa situation budgétaire de «très serrée».

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ, 100 000 membres) a gelé son personnel à 192 employés (incluant le personnel des fédérations affiliées) et s'attend à une réduction de ses revenus dans la foulée du blocage salarial et des congés forcés imposés par Québec. □

9 novembre 1993
17 964 007 \$
 Merci de donner!
 Objectif **24,5 millions**
Centraide
 du Grand Montréal
 493, rue Sherbrooke Ouest
 Montréal (Québec) H3A 1B6 Tél.: (514) 288-1261

La quotidienne à trois chiffres **710**
 Tirage d'hier à quatre chiffres **8350**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
REDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-	285-7306
annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518. RENSEIGNEMENTS 285-7272

CODE DU JOUR **45-2** MARDI 9 NOVEMBRE 1993

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111

La Ville donne le feu vert à Faubourg Québec

Les travaux d'excavation vont commencer bientôt, au coin des rues Berri et de la Commune

JEAN-PIERRE BONHOMME

La Ville de Montréal a autorisé hier des constructeurs à entreprendre dès la semaine prochaine les travaux d'excavation dans le premier îlot (à fort contenu patrimonial) de ce qui deviendra le nouveau quartier Faubourg Québec. Elle s'emploiera par ailleurs à «intégrer» le patrimoine archéologique aux constructions nouvelles.

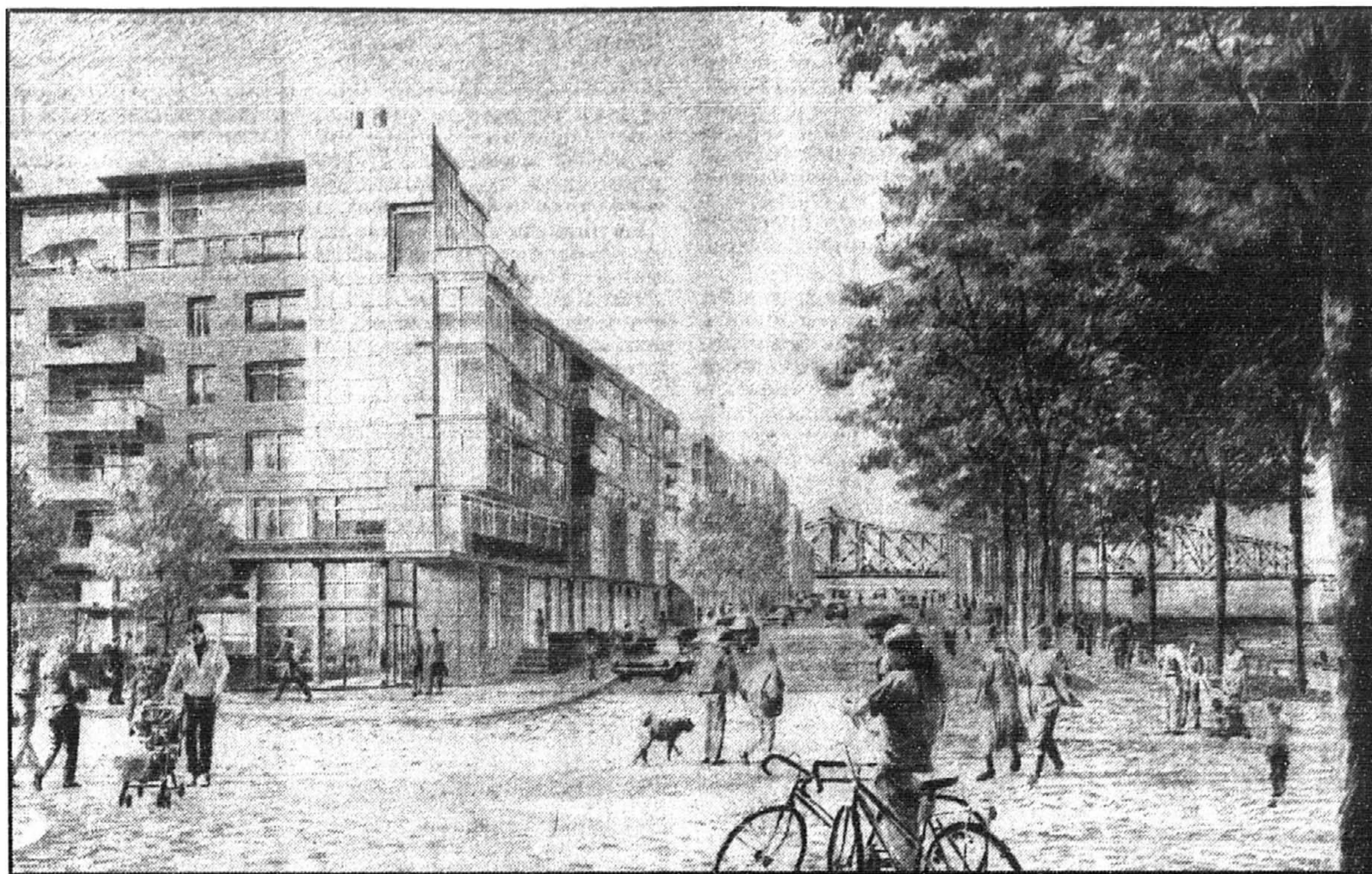
Le gouvernement du Québec, responsable du patrimoine national, a indiqué hier, quant à lui, qu'il ne s'opposera pas à la réalisation de ces travaux (devant être effectués dans le périmètre de la forteresse française de Montréal du XVIII^e siècle, juste à la limite Est du Vieux-Montréal). Un porte-parole du ministère de la Culture a indiqué que Montréal, en ce cas, «s'est conformée à certaines exigences (du gouvernement)», exigences qui ont été «transmises à la Ville».

Le responsable de l'aménagement et du développement urbain de la Ville, aussi membre du Comité exécutif municipal, M. André Lavallée, a dit, au cours d'une conférence de presse, que les permis d'excavation avaient été accordés par la Ville parce que la mise en valeur entière des vestiges (révélés à l'occasion des fouilles archéologiques faites ces dernières semaines) «ne sont pas justifiées». Les premiers appartements devraient ainsi être livrés au printemps ou à l'été comme prévu.

M. Lavallée a dit, avec un brin de sarcasme, que certains des protagonistes d'une mise en valeur plus complète de l'îlot principal (le premier des six) ont eu tort de comparer les vestiges de cet îlot «à ceux de Pompéi»; l'imaginaire des Québécois a ainsi été avivé, dit-il, mais cela, selon lui, «n'a pas de rapport réel avec la valeur des lieux». La zone de la gare Dalhousie, (53 p. cent du site) par exemple, où se trouvait la porte menant à Québec, est «stérile».

On se souviendra que le Regroupement Porte-Québec s'est adressé au bureau du premier ministre Bourassa, la semaine dernière, pour qu'un moratoire soit décrété sur toute construction dans ce premier îlot patrimonial principal. Il estime que ce site devrait devenir une extension parfaitement visible du périmètre naturel de la vieille ville. Le Regroupement tentait, hier encore, d'obtenir un rendez-vous avec le premier ministre.

M. Lavallée était accompagné hier, à la



Le premier immeuble de la phase 1, à l'intersection des rues Berri et de la Commune.

table de la conférence de presse, de son collègue M. John Gardiner, responsable de l'habitation, aussi vice-président du Comité exécutif; de M. Robert Perron, directeur marketing et communications du promoteur municipal, la Société d'habitation et de développement de Montréal; et de M. Pierre Desjardins, directeur du projet Faubourg Québec. Le gouvernement du Québec n'était pas officiellement représenté à cette conférence de presse.

Les deux dirigeants municipaux ont fait valoir les avantages économiques de l'entreprise: la première phase (220 unités en copropriété réparties en sept immeubles d'une trentaine d'unités chacun), confiée aux entrepreneurs «Groupe Gazaille», engage des fonds de 40 millions, génère un revenu annuel de 850 000\$ en taxes foncières et donne 650 emplois directs. Faubourg-Québec, a dit M. Gardiner, «est le plus beau projet résidentiel intégré à Montréal». Déjà, a-t-il

dit, plus d'une centaine de citoyens ont signé des options d'achat.

M. Lavallée, quant à lui, a reconnu l'importance des vestiges des fortifications, notamment celle du bastion sud-est et des fragments de la présumée canoterie du Roy. Les vestiges du passé seront «intégrés» par la mise en valeur «d'éléments symboliques importants»; par l'évocation de l'histoire dans l'aménagement des lieux ou la toponymie; par le marquage au sol ou encore «par la constitution éventuelle d'un espace public dédié à l'interprétation des vestiges et de l'histoire des lieux». M. Lavallée a fait valoir que par le moyen d'une entente intervenue avec le gouvernement du Québec, des investissements de l'ordre de 77 millions ont été faits pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine immobilier.

Fait à souligner, la Ville promet formellement — ce qui est relativement nouveau — que l'espace situé entre l'éco-

le de cirque, au nord de l'îlot nouveau et les blocs à construire, (juste dans le prolongement Est de la rue Saint-Paul), sera transformé en une «place publique»; l'existence antérieure de la porte de Québec sera «évoquée» là, formellement. Le bloc de logements du premier îlot n'offre pas d'espace public ayant front sur la rue de la Commune et le fleuve; son jardin intérieur, où se trouvent une partie des vestiges, est privé.

Les appartements — tous en copropriété — de cette première phase sont situés à au coin des rues Berri et de la Commune. Ils auront des superficies de 900 à 2 300 p.c. et seront offerts en vente à un prix moyen de 165 000\$. Les bâtiments sont conçus par les architectes Provencher, Roy, d'une part et Saucier, Pérotte, d'autre part. La Ville, ont dit les dirigeants, investit 15 millions en infrastructure et «contribue 28 millions via la SHDM pour la réalisation de l'ensemble du projet».

Laval aura un deuxième hôpital, promet Côté

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Laval aura un deuxième hôpital de 300 lits pour soins de courte durée et l'annonce de sa construction se fera avant la fin de 1993.

De passage hier à Laval à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle aile à la Cité de la santé, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, a rappelé qu'il quittait la politique à la fin de 1993 et qu'il restait un mois et demi avant la fin de l'année. Et que ses engagements seront tenus.

«Il a toujours été clair dans mon esprit que la priorité pour l'ajout de lits, c'est Laval. La Montérégie est la deuxième région où il y a des problèmes à régler. Dans mon livre à moi, un deuxième hôpital à Laval est la toute première priorité de développement à travers le Québec, que ce soit en longue ou en courte durée. Avant de partir, je vais revenir à Laval faire en sorte que l'on puisse vous dire

cette bonne nouvelle et que les gens envisagent l'avenir avec beaucoup de satisfaction», a-t-il précisé devant les employés de la Cité de la santé et les dignitaires qui prenaient place à la même table que lui.

Parmi ces dignitaires, il y avait Lise Bacon, vice-premier ministre du Québec, et le maire Gilles Vaillancourt.

Dans son allocution, quelques minutes auparavant, le maire avait justement réclamé cet hôpital promis depuis des années.

La construction d'un deuxième hôpital figurait dans les priorités des candidats du Parti libéral du Québec lors des dernières élections provinciales.

Dans son discours, le ministre Côté a souligné que ce n'est pas le gouvernement qui a choisi le 8 novembre pour faire cette inauguration et qu'elle n'avait rien à voir avec un événement partiel qui va se dérouler en début décembre. Le ministre, sans la nommer, faisait allusion à

l'élection partielle dans Laval-des-Rapides.

70 millions Au représentant de La Presse qui lui demandait combien pourrait coûter un nouvel hôpital à Laval, le ministre Côté a suggéré de faire un calcul basé sur les investissements de 50 millions nécessaires à l'ajout de 153 à la Cité de la santé.

Après la conférence de presse, un élu a expliqué que selon une évaluation rapide, le futur hôpital pourrait entraîner des déboursés de l'ordre de 70 millions de dollars.

«Si on ajoute 300 lits à Laval, il y a deux options qui s'offrent à nous: un centre hospitalier qui dépend de la Cité de la santé ou un centre autonome», a souligné le ministre Côté. Pour lui, la décision sera prise avec la nouvelle Régie régionale de la santé de Laval.

Dans la période de question, le ministre Côté a mentionné que l'annonce de la construction d'un nouveau centre hospitalier à Laval se fera avant celle con-

cernant l'agrandissement de l'hôpital Pierre-Boucher, sur la Rive-Sud.

«La priorité numéro un, c'est Laval. Ne me demandez pas d'aller annoncer la deuxième avant la première», a-t-il ajouté.

C'est en 1978 qu'il a été question pour la première fois d'un agrandissement de la Cité de la santé. À cette époque, la province était dirigée par un gouvernement du Parti québécois.

Puis, les libéraux ont fait une conférence de presse pour annoncer un octroi pour l'agrandissement.

Finalement, la nouvelle aile est ouverte avec notamment un centre de la famille, une section dialyse et une autre de la petite enfance.

En 1995, lorsque la deuxième phase sera terminée, la Cité de la santé aura 529 lits.

La deuxième phase, a affirmé le ministre Côté, n'a absolument rien à voir avec la construction d'un nouvel hôpital.

L'EXPRESS DU MATIN

MANIF DEVANT L'ANCIENNE CARRIÈRE MIRON

Plus d'une centaine de personnes ont manifesté bruyamment hier devant l'ancienne carrière Miron, au 2525 rue Jarry, pour dénoncer la récente décision prise par la Ville de Montréal de maintenir en opération le Centre de tri et d'élimination des déchets. Les manifestants, parmi lesquels des résidents du quartier Saint-Michel et quelques politiciens opposés au maire Jean Doré, ont tenté d'empêcher les camions chargés de détritus d'entrer au centre, si bien que la police a dû faire appel à l'escouade tactique. Une trentaine de policiers munis de casques et de bâtons les ont délogés des lieux après une demi-heure de blocus. Quelques accrochages se sont produits, mais personne n'a été blessé, ni arrêté.

VENTES AUX ENCHÈRES

La Ville de Montréal a vendu hier aux enchères 61 immeubles, dont 16 terrains vacants, pour lesquels les taxes foncières de 1992 n'avaient pas été payées. Il y en avait eu 48 lors de la vente de l'an dernier. La liste publiée au début de septembre dernier énumérait 2512 propriétés mais il n'en restait plus que 83 lorsque la vente, effectuée par le greffier de la Ville, Léon Laberge, a débuté hier matin au marché Bonsecours. Une vingtaine de propriétaires ont payé leurs comptes pendant que se déroulaient les enchères.

UN CHAUFFARD SE REND

Un Montréalais de 25 ans s'est rendu à la Sûreté du Québec, hier, relativement à un délit de fuite mortel survenu vendredi soir dernier sur l'autoroute 15, à la hauteur de Saint-Jérôme. Une collision entre deux véhicules a fait perdre la vie de Monique Lefebvre, 53 ans, de Sainte-Marguerite; l'autre automobiliste ne s'est pas arrêté. Accompagné de son avocat, le suspect a été interrogé hier et pourrait être inculpé aujourd'hui.

UN TROU DANS LA CATHERINE

Un trou de deux mètres de diamètre, mais d'une profondeur de trois mètres, a été découvert hier après-midi en plein centre de la rue Sainte-Catherine, à l'intersection de la rue De Lorimier, près du pont Jacques-Cartier. Le phénomène a été remarqué vers 16h par un employé de la STCUM, qui a prévenu les Travaux publics. La rue a été bloquée, le temps de remplir le trou. Des analyses pour trouver la cause du problème seront faites aujourd'hui, a expliqué un porte-parole de la Ville.

ARRÊSTATION D'UN EX-DÉTENU

Un individu de 42 ans, en liberté conditionnelle, est tombé dans les mains de deux agents de la police de Laval, vers 20h hier, après avoir, semble-t-il, commis un hold-up de 50\$ à la boulangerie-pâtisserie Mimosa, boulevard du Souvenir, dans le quartier Chomedey. En procédant à l'arrestation de l'individu, les agents Yves Smarghe et Steve Duchesne ont mis la main sur un revolver chargé à bloc. Ils ont aussi trouvé 50\$. Il avait été condamné en 1978 à la prison pour meurtre au deuxième degré.

PRIX SUPER FLYÉS DERNIÈRE MINUTE		
CANCUN 19-26 nov.	1 sem. 2 sem.	
Club Oasis Akumal	899 1399	
Club Cancun Plaza	899 1399	
Carisa Y Palma	499 699	
Viva Calinda	599 899	
Oasis Cancun	699 1099	
Vol seulement	399 399	
ACAPULCO 20-27 nov.	1 sem. 2 sem.	
Copacabana	599 799	
El Cid	499 599	
Club Del Sol	649 799	
Vol seulement	499 499	
MARGARITA 19-26 nov.	1 sem. 2 sem.	
Margarita Int'l Resort	549 649	
Fleming Beach	799 1279	
Maria Luisa	549 769	
Vol seulement	429 429	
PUERTO LA CRUZ 19-26 nov.	1 sem. 2 sem.	
Golden Rainbow	599 899	
Condo SolMar	599 799	
Vol seulement	429 429	
FORT DE FRANCE 27 nov.	1 sem. 2 sem.	
Bambou	699 899	
Vol seulement	469 469	
PARIS à partir de...	412	
Départs: 19, 20, 26, 27 nov.		
Retours: 26, 27 nov. 3, 4 déc.		

TOURS Jet vacances	
COLOMBIE jusqu'au 12 déc.	1 sem. 2 sem.
Club Cartagena section El Dorado	TOUT COMPRIS 669 879
Cartagena Plaza std	DEJEUNER 649 849
COSTA RICA jusqu'au 12 déc.	
Jaco Beach std	699 869
Irazu - Jaco Beach	769 1099
Vol seulement	499 499
PUERTO VALLARTA jusqu'au 12 déc.	
Ramada Vallarta	799 1199
Club Meza Del Mar section montagne	TOUT COMPRIS 749 999
IXTAPA jusqu'au 11 déc.	
Fontan Beach	799 1099
Plaza Ixtapa std nouvelle formule	TOUT COMPRIS 799 1099
GUADELOUPE jusqu'au 12 déc.	
Anchorage std	799 1099
Residence Pradel + auto	799 1099
MARTINIQUE jusqu'au 12 déc.	
Bambou	DEJEUNER 699 999
Anchorage std	799 1099
Primereve	799 1099

SUPER SPÉCIAUX NOËL

AGAPULCO 23 DEC.	1 SEM. 2 SEM.	
Ritz	869 1279	
Club Del Sol	949 1399	
El Cid	699 999	
Vol seulement	549 649	
VARADERO 18 DEC.	1 SEM. 2 SEM.	
Club de Playa	699 1049	
Club Belmar	949 1399	
Punta Blanca	699 949	
Club Palmeras	1199 2199	
PUERTO PLATA 18 DEC.	1 SEM. 2 SEM.	
La Esplanada	949 1499	
Villa Doradas	1189 1799	
Flamenco Beach	849 1349	
Playa Dorada Hôtel + Casino	799 1299	
Vol seulement	499 599	
PUNTA CANA 19 DEC.	1 SEM. 2 SEM.	
Bavaro Beach	2 REPAS PAR JOUR 1449 2549	
GANGUN 17 DEC.	1 SEM. 2 SEM.	
Club Oasis Akumal	1129 1999	
Club de Playa	1099 1999	
Carisa Y Palma	949 1469	
Oasis Cancun	999 1799	
Vol seulement	499 629	
Puerto Vallarta 18 DEC.	1 SEM. 2 SEM.	
Ramada Vallarta	1199 1799	
Club Meza del Mar	999 1399	
Oro Verde	799 1099	
Velas Vallarta	1099 1849	
Vol seulement	599 699	

Assurance VOYAGE

Prix minimum par pers. en occ. d'obl. au départ de Montréal, pour certains départs aux dates mentionnées. Toutes taxes incluses. Espace limité selon la disponibilité au moment de la réservation. Prix en vigueur à partir du 9 novembre 1993. Tours Mont-Royal/Jet Vacances ne sont pas responsables des erreurs ou omissions du contenu de cette publicité.

CONSULTEZ NOS EXPERTS...

BEAUNARIONS: Voy. de l'île: 225-3511	COWANSVILLE: Voy. Transmonde: 263-5444	JOLIETTE: C.V. Abatros: Voy. Roy: 758-5551 / 758-4584	LAVAL: Club Top Vac.: Voy. Funtastique: Voy. Carbin: 663-2286 / 686-1015 / 667-2271	LORRAINE: Voy. Viastok: 621-2721	SOREL: C.V. Air-Mer: 742-0426
BELOEL: Voy. Action: 464-0363	DORION: Voy. Nicole & Cie: 465-0991	GRANBY: Voy. Granby: 373-0884	LONGUEUIL: Voy. Funtastique: Voy. Dupuis: 678-1236 / 648-8276	MONTRÉAL: Voy. Compasseur: Voy. Funtastique: Voy. Y. Dupuis: 351-8710 / 279-8198 / 523-2143 / 268-8814	ST-ANTOINE: Voy. Evolution: 431-1311
CAP-DE-LA-MADELEINE: Voy. Stan-Buy: 378-2829	DRUMMONDVILLE: Voy. Conseil: C.V. A. Leclerc: 474-4489 / 477-4383	LASALLE: Voy. Septembre: 686-7376		REPENTIGNY: Voy. Robillard: 585-2854	ST-HYACINTHE: Voy. Bonheur-Panor: 774-8436

ST-LUC: Voy. J. Raizon: 350-1168

SHAWINGAN: C.V. Durouch: 538-8943

TROIS-RIVIÈRES: Voy. Charterama: 378-8286

Les patrons aussi souffrent de la crise, mais moins que les syndiqués

FRANÇOIS BERGER

Les patrons aussi souffrent de la mauvaise situation économique et ont dû se serrer la ceinture au cours des dernières années.

Les associations patronales ont réduit leurs dépenses et diminué leur personnel depuis le début de la récession, il y a plus de trois ans. Mais elles sont généralement moins affectées que les travailleurs et leurs organisations syndicales, qui ont dû réduire leurs dépenses de dix p. cent depuis un an.

Parmi les groupes patronaux les plus touchés par la crise, il y a la Chambre de commerce du Québec, qui a restreint ses dépenses annuelles (1,4 million) devant la baisse des revenus. Elle a mis à pied cinq de ses 25 employés depuis deux ans et a recours davantage à l'embauche temporaire.

À l'Association des industries forestières, un secteur en transformation radicale, on envisage une réduction du personnel, actuellement de 14 employés, et les dépenses sont sous contrôle strict.

L'Association canadienne des pâtes et papier a déjà réduit du quart son personnel qui comptait une centaine d'employés.

L'Association du camionnage du Québec (400 membres) a diminué du tiers son person-

nel, qui compte maintenant dix employés.

D'autres se portent mieux
Certaines associations ont cependant très bien traversé la récession. C'est le cas du plus important représentant patronal, le Conseil du patronat du Québec (CPQ), qui a réduit son personnel d'un seul employé (il en compte 14). «Il faut déployer de plus grands efforts pour retenir nos membres», dit toutefois le président Ghislain Dufour.

Le CPQ, dont le budget annuel est de 1,3 million, regroupe 430 entreprises et 120 associations patronales.

Il y a eu embauche de deux employés à la division québécoise de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, qui regroupe 17 000 petites et moyennes entreprises au Québec et 83 000 au Canada.

La Fédération, qui emploie 35 personnes au Québec et 200 au Canada, souffre toutefois de la stagnation de ses revenus, dit le vice-président Pierre Cléroux.

À l'Association des manufacturiers du Québec (AMQ), le président Richard LeHir note que le maintien du membership de 600 entreprises permet de conserver sept employés et de ne pas réduire les dépenses.

Le revenu familial moyen des Québécois est de 10 000 \$ de moins qu'en Ontario

MICHEL HÉBERT
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Le revenu familial moyen des Québécois était de 10 000 \$ inférieur au revenu moyen des familles ontariennes en 1991, indique un rapport de Statistique Canada obtenu par La Presse Canadienne. Le fait que c'est au Québec que l'on compte le plus grand nombre de familles monoparentales explique cette situation.

Alors que le revenu moyen des familles canadiennes se situait à 53 100 \$ en 1991, celui des familles québécoises n'atteignait que 48 600 \$, soit 4500 \$ de moins.

La différence est encore plus grande lorsqu'on fait la comparaison avec le revenu moyen des familles ontariennes qui, au premier rang du palmarès canadien, grimpait en 1991 à 58 600 \$, soit 10 000 \$ de plus que le revenu moyen des familles du Québec.

Le rapport de l'agence fédérale, intitulé «Un portrait des familles au Canada», précise que le revenu réel des familles canadiennes n'a à peu près pas changé depuis 1980.

«En 1991, note le rapport, le revenu familial moyen s'établissait à 53 100 \$, une hausse de seulement trois p. cent par rapport à 1981 (51 800 \$)».

Stagnant depuis dix ans, le revenu familial des Canadiens avait constamment augmenté au cours des 20 années précédentes.

Le rapport de l'agence fédérale signale que de 1961 à 1971, le revenu familial moyen au Canada avait grimpé de 46 p. cent. Au

cours de la décennie suivante, la hausse avait été de 26 p. cent.

Outre l'Ontario, seules l'Alberta (55 600 \$) et la Colombie-Britannique (54 900 \$) avaient un revenu familial moyen supérieur à la moyenne nationale en 1991.

C'est à Terre-Neuve qu'il était le plus faible, avec 41 700 \$, soit 11 400 \$ en deçà de la moyenne canadienne et inférieur de 16 900 \$ à celui de l'Ontario.

Au cours des dix dernières années, le pourcentage des familles ayant un revenu de plus de 75 000 \$ est passé de 18 à 20 p. cent. Durant la même période, le pourcentage des familles ayant un revenu de moins de 30 000 \$ est passé de 25 à 27 p. cent.

En 1991, note Statistique Canada, 943 000 familles, soit 13 p. cent de toutes les familles canadiennes, avaient un «revenu sous les seuils de faible revenu». Ces familles dépensaient plus de la moitié de leur revenu pour la nourriture, le logement et l'habillement.

C'est au Manitoba, au Québec et à Terre-Neuve que l'on a dénombré le plus grand nombre de familles à faible revenu. Elles sont les moins nombreuses dans l'Île-du-Prince-Édouard, en Ontario et en Colombie-Britannique.

Statistique Canada confirme de nouveau que les femmes à la tête de familles monoparentales ont les revenus les plus faibles. Le revenu moyen des familles monoparentales dirigées par une femme était de 22 200 \$, soit moins de la moitié de la moyenne nationale établie à 53 100 \$ en 1991.

Au dernier recensement, on a

dénombré 955 000 familles monoparentales, soit deux fois plus qu'en 1971. Dans 80 p. cent des cas, ces familles étaient diri-

gées par des femmes. Le Québec compte la plus forte proportion de familles monoparentales au Canada avec 14 p. cent.

Structure de la famille au Canada (1991)

%	Familles avec couple		Familles mono-parentales	
	Couple marié	Union libre	Chef homme	Chef femme
Canada	77,2	9,9	2,3	10,7
Terre-Neuve	81,4	6,6	2,2	9,6
I.-P.-É.	81,1	6,0	2,2	10,7
Nouvelle-Écosse	78,2	8,2	2,2	11,3
Nouveau Brunswick	78,6	8,0	2,3	11,1
Québec	69,4	16,3	2,6	11,7
Ontario	80,7	6,7	2,2	10,4
Manitoba	79,4	7,4	2,3	10,8
Saskatchewan	81,4	6,9	2,1	9,7
Alberta	78,6	9,0	2,2	10,2
Colombie-Britannique	78,3	9,6	2,2	9,9

Source: Statistique Canada

(PC)

Traits particuliers de la famille canadienne

Presse Canadienne
OTTAWA

À quoi ressemble la famille d'aujourd'hui?

Eh! bien, elle est petite et vit tout probablement dans sa propre maison. De plus en plus souvent, les enfants ont quitté le nid familial... de même qu'un des parents. Il y a souvent du chômage, les tâches ménagères sont mal réparties et, s'il n'y a qu'un conjoint, il y a de la pauvreté.

Ce ne sont là que certains aspects du portrait de la famille canadienne moyenne des années 90 tel que tracé par Statistique Canada.

Ce portrait de la famille canadienne est tiré des résultats provenant de différentes études réalisées par l'agence canadienne.

Le rapport publié hier, s'il note la nature en évolution de l'unité familiale, ne contient aucune donnée, par ailleurs, sur les couples homosexuels.

«La structure familiale est en évolution au Canada», soutient le rapport.

Tout en reconnaissant que la majorité des gens vivent toujours au sein d'une forme d'unité familiale et que les couples mariés dominent toujours dans la société, Statistique Canada reconnaît que «le profil de la famille canadienne évolue vers la diversité».

Certaines caractéristiques de cette famille sont à souligner:

— Le chômage: en 1992, 9,2 p. cent des chefs de famille, 9,1 p. cent des conjoints et 18,1 pour cent des autres membres de la famille étaient au chômage.

— Les familles monoparentales: il y avait quelque 955 000 familles monoparentales, en 1991, soit plus du double qu'en 1971.

— Familles sans enfants: le nombre des familles sans enfants a augmenté de 38 p. cent entre 1981 et 1991.

— Le concubinage: une famille sur dix vivait en concubinage, en 1991, contre six p. cent en 1981. Un nombre de plus en plus considérable d'entre elles, par ailleurs, ont des enfants.

— La pauvreté: en 1991, près d'un million de familles avaient un revenu inférieur au seuil de la pauvreté. Les familles monoparentales dirigées par les femmes étaient plus nombreuses à avoir des revenus faibles. En réalité, 62 p. cent de ces dernières familles avaient des revenus inférieurs.

— La pauvreté chez les enfants: 1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivaient dans des familles à faible revenu.

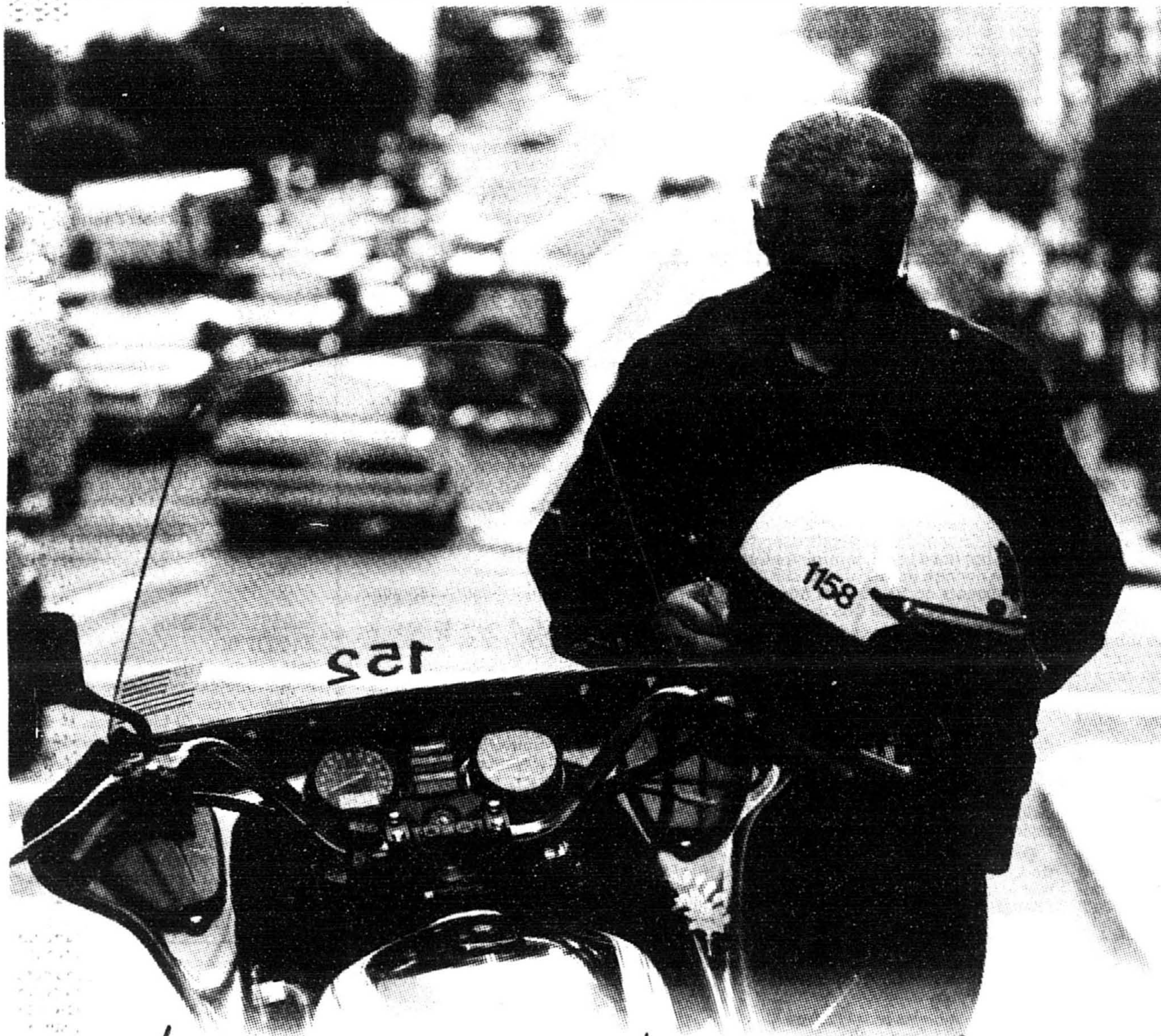
— Stagnation du revenu: le revenu de la famille moyenne ne s'est accru que de trois pour cent entre 1981 et 1991, si on ajuste ce revenu à l'inflation.

Durant cette décennie, le pourcentage des familles à revenu moyen a par ailleurs fléchi de 57 à 54 p. cent. Dans un même temps, le taux des familles à faible revenu a été porté de 25 à 27 p. cent, tandis que le nombre des familles à revenu élevé est passé de 18 à 20 p. cent.

La famille canadienne est d'une taille inférieure à ce qu'elle était il y a 20 ans, malgré que la baisse marquée enregistrée de 1971 à 1986 ait cessé.

Une part importante de ce déclin est due à l'âge plus élevé de la cellule familiale moyenne.

En 1991, plus des deux tiers des couples mariés sans enfants vivant à la maison étaient sans progéniture. En réalité, le nombre de familles n'ayant jamais eu d'enfants a fléchi entre 1981 et 1991.



*«Vous rencontrerez un beau grand blond...?»
J'ai jamais cru aux horoscopes mais
j'ai quand même choisi un vol sans
escale, pour arriver plus tôt, au cas...»*

PLUS DE VOLS SANS ESCALE DU CANADA POUR PLUS DE DESTINATIONS AUX ÉTATS-UNIS

Avec plus de vols sans escale pour La Guardia et les seuls vols sans escale pour Newark, Air Canada est le transporteur aérien n° 1 entre Montréal et New York.

De plus, avec nos partenaires Continental et United Airlines, nous vous offrons plus de 200 destinations américaines vous donnant toutes droit aux milles Aéroplan^{MD}.



Air Canada



Les instruments d'écriture italiens Omas sont mondialement reconnus pour leur superbe trait de qualité et leur subtil design. La collection Paragon comprend un stylo-plume, un stylo-bille, un porte-mine et un stylo à bille roulante.

À partir de
150 \$



1240, CARRÉ PHILLIPS, 397-2511 • CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180
CENTRE ROCKLAND, 341-5426 • CARREFOUR LAVAL, 688-3431
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350 • PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011

Une femme a pris le cadavre pour un mannequin

MARCEL LAROCHE

Le cadavre en état de putréfaction avancée découvert hier après-midi dans un terrain vague, à proximité des écuries réservées aux calèches de Montréal, pourrait être celui d'un jeune Longueuillois disparu depuis près d'un mois.

Bien que les policiers de la CUM se soient montrés avares de commentaires relativement à cette macabre découverte, tout porte à croire qu'il pourrait s'agir de Christian Bondu, 21 ans, dont la disparition a été signalée le mois dernier au Service de police de Longueuil.

La disparition du jeune homme survenue dans des circonstances fort nébuleuses avait aussitôt soulevé les pires appréhensions chez les policiers longueuillois.

Bondu avait été vu pour la dernière fois, vers 21 h le lundi soir de la fête de l'Action de grâce, au moment de quitter son domicile de la rue Talbot, à Longueuil.

Le soir même, sa voiture Oldsmobile Cutlass souillée de sang était retrouvée par les policiers du district 33 de la CUM, abandonnée dans un parking de la rue Clark, au centre-ville de Montréal.

Depuis ce temps, les enquêteurs de la CUM et de Longueuil n'avaient retrouvé aucune trace de Christian Bondu qui n'a d'ailleurs jamais donné signe de vie aux membres de sa famille.

Les policiers chargés d'élucider cette mystérieuse disparition avaient même avancé l'hypothèse que le jeune homme puisse avoir été victime d'un acte criminel, comme l'avait laissé entendre un article paru dans *La Presse* du 26 octobre dernier.

Le dossier de disparition de Bondu était toujours sous enquête lorsqu'une femme a eu la surprise de sa vie, vers 14 h hier après-midi, en apercevant une silhouette qu'elle a tout d'abord associée à un mannequin, au moment de garer sa voiture sur un terrain attenant au 331, rue Oak, au nord de la rue Mill, dans l'ouest du Vieux-Montréal.

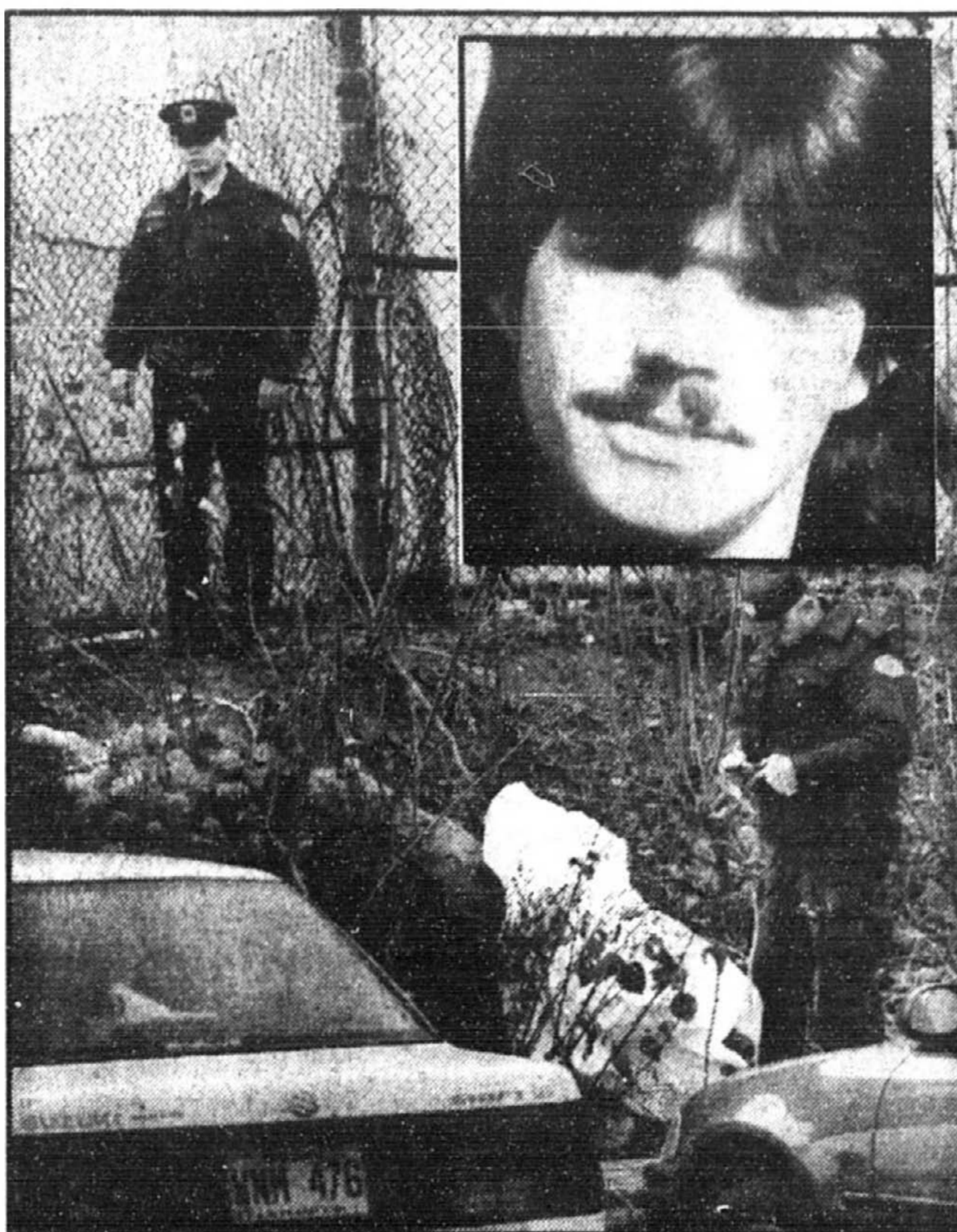
Plutôt intriguée par cette étrange forme, la dame en a fait part à son amie et toutes deux sont retournées au parking pour constater la présence d'un cadavre au torse nu gisant dans une dénivellation entre deux terrains.

Les premiers policiers du district 24 de la CUM appelés sur les lieux n'ont fait que dresser un périmètre de sécurité autour de ce qu'ils considéraient comme une mort douteuse.

L'enquête confiée plus tard aux sergents-détectives Daniel Heffernan et Rodrigue Dionne, sous la supervision du lieutenant-détective Claude Lachapelle, de la section des homicides de la CUM, a démontré que la victime avait été dépourvue de tous ses effets personnels, papiers d'identité et argent.

L'examen sommaire du cadavre à demi-nu a aussi révélé des marques traumatiques à la tête. Il faudra cependant attendre les résultats de l'autopsie pratiquée aujourd'hui au laboratoire de médecine légale de Montréal pour connaître la cause exacte de la mort du jeune homme.

«Selon les premières constatations effectuées sur les lieux de la découverte, il est fort possible que l'on soit en présence d'un homicide, et seule l'autopsie pourra déterminer avec précision les causes de cette mort suspecte», a déclaré hier le lieutenant-détective



Le cadavre en état de putréfaction a été découvert hier après-midi, dissimulé sous des arbustes, tout près des écuries des calèches de Montréal. En mortaise, Christian Bondu.

ce Lachapelle, des homicides de la CUM.

D'ailleurs, les policiers se sont catégoriquement refusés à infir-

mer ou à confirmer l'identité du jeune homme qui risque de devenir la 62e victime de meurtre commis depuis le début de l'année sur le territoire de la CUM.

Archambault souffrirait de névrose obsessionnelle

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

C'est parce que sa tante n'est pas venue à son secours lorsqu'il a été empaalé à l'aide d'un piquet de clôture par un individu, alors qu'il n'avait que 7 ans, que Serge Archambault se serait acharné sur des femmes en les mutilant.

C'est du moins ce qu'affirme le psychiatre Jean-Guy Lapointe, appelé en défense par l'avocat du prévenu, accusé d'avoir assassiné trois femmes. Avant de se présenter à la barre, hier, où il a déposé durant près de deux heures, le docteur Lapointe a rencontré Archambault durant une heure, au bloc cellulaire du palais de justice de Saint-Jérôme, en plus de consulter son dossier médical.

Archambault aurait connu une enfance passablement difficile. À l'âge de 14 ans, il n'aurait pas été comme les autres enfants de son âge, il jouait plutôt avec les garçons de 7 ans. Puis il a grandi dans le même sens.

Après avoir analysé l'accusé, le spécialiste se dit convaincu qu'Archambault est atteint d'une névrose obsessionnelle et qu'il ne s'en rend pas sexuellement aux femmes, même s'il s'attaque à leurs organes sexuels. «C'est une forme de perversion sexuelle», mentionne-t-il.

Le docteur Lapointe a souligné devant le juge Robert Flahiff, de la Cour supérieure, qu'Archambault avait dit aux policiers qu'il voulait que ces choses arrêtent. «Il ne veut pas faire de mal», croit le psychiatre. Selon lui, c'est pour justement guérir qu'Ar-

chambault s'était rendu de lui-même à l'Institut Louis-Philippe Pinel durant les années 1980.

Paternité

Pour le témoin, Archambault aurait commis ses crimes après avoir ressenti des chocs émotifs, «un débordement», explique-t-il. La lourdeur de la paternité aurait tellement pesé sur lui qu'elle l'aurait poussé à s'en prendre à sa première victime (Anna-Maria Condina), en juin 1989.

En janvier 1992, il n'aurait pas accepté la mort de son meilleur et unique ami. C'est à ce moment qu'il aurait commis son deuxième crime (Rolande Asselin).

En novembre de la même année, il y a eu un genre de désintéressement vis-à-vis de sa famille, des difficultés au travail, et il aurait alors attaqué sa dernière victime (Chantal Brière) et, selon le spécialiste, il n'aurait pas été aussi loin que les autres cas à cause des cris de la victime.

Pour ce qui est des introductions dans des maisons privées alors qu'Archambault vidait les tiroirs de leur contenu de vêtements féminins pour les éparpiller par terre en plus de planter des couteaux, le docteur Lapointe soutient qu'il s'agissait là d'un dévouement. À ces occasions, il rédigeait des lettres où il fait état d'agressions sur des parties génitales de la femme.

«M. Archambault joue un rôle où dans sa tête, il est le principal acteur», croit le psychiatre. Pour lui, Archambault se serait servi de la carte de guichet automatique de Mme Brière avec le désir plus ou moins conscient de se faire prendre.

Les occupants de l'auto criblée de balles n'étaient pas armés

ANDRÉ CÉDILOT

Il semble bel et bien acquis que les trois petits voleurs dont l'auto a été «mitraillée» de coups de feu par un policier de la CUM, samedi soir, n'étaient pas armés.

Selon des informations non confirmées, l'officier du poste 51, à Rosemont, seul à bord de son auto-patrouille, se serait approché à pied de l'auto suspecte et, pris de panique, aurait fait feu quand l'un des trois occupants, peu visibles à cause des vitres teintées, a entrouvert une porte.

Au même moment, le conducteur a démarré sur des chapeaux de roues, sous le tir nourri du policier qui a déchargé son arme. Quatre balles ont touché le véhicule. Trois d'entre elles ont transpercé la lunette arrière et l'appuie-tête du siège du conducteur, blessant ce dernier à la nuque et au dos.

Hier, l'adolescent de 18 ans, d'origine latino-américaine, reposait dans un état jugé stable à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. On ne craignait pas pour sa vie.

Dans un premier temps, l'officier de police, qui compte 18 ans de service, aurait déclaré avoir tiré quand il a aperçu l'un des suspects exhiber ce qui lui a semblé une arme à feu, au moment où la porte de l'auto s'est ouverte. Les

recherches entreprises jusqu'à maintenant n'ont toutefois permis de trouver aucune arme.

L'incident s'est produit à 23 h 52 en face du 5316, 13e Avenue, à Rosemont. L'auto criblée de balles a été retrouvée quelques minutes plus tard en face du 3600, rue Saint-Germain, dans l'est de la ville. Elle avait été volée un peu plus tôt dans la soirée.

Les policiers ont retracé l'adolescent et ses deux acolytes à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, où un chauffeur de taxi les avait conduits.

Selon l'habitude, la Sûreté du Québec a pris immédiatement charge de l'enquête, puisqu'un policier montréalais était impliqué dans la fusillade qui aurait pu être tragique. Hier, les porte-paroles de la SQ affirmaient n'avoir aucun développement à communiquer, affirmant que les enquêteurs n'avaient rencontré ni le blessé, ni le policier du poste 51.

Le seul communiqué a été émis par la police de la CUM pour préciser qu'elle a ouvert une enquête interne pour vérifier si le policier, qui porte un grade de sergent, a eu raison d'utiliser son arme à feu. Dès son retour au travail, l'officier, qui est traité pour un choc nerveux, sera muté à un autre service où il occupera des tâches cléricales. Il gardera cette affectation jusqu'à ce que l'enquête soit terminée.

Bombes chez Cotroni: les suspects plaident coupable

YVES BOISVERT

Les deux hommes qui ont été arrêtés il y a trois semaines en rapport avec les attentats à l'explosif contre la famille Cotroni ont reconnu leur culpabilité sur toute la ligne.

Christian Caron, 35 ans, et Bruno Boutin, 28 ans, ont plaidé coupable vendredi dernier aux dix chefs d'accusation qui pesaient contre eux (complot, introduction par effraction, usage et possession d'explosif, méfaits). Ils demeureront détenus jusqu'au 17 décembre, date à laquelle ils connaîtront leur peine.

Les 3 et 11 août dernier, Nicodemo Cotroni, 38 ans, fils aîné du mafioso bien connu Frank Cotroni, avait été victime de deux attentats à la dynamite contre ses biens. On avait d'abord fait exploser sa voiture à Saint-Léonard, puis c'est un entrepôt de jeux vidéo-pokers de la famille Cotroni qui avait explosé, sur la rue Champ d'Eau, à Saint-Léonard.

Selon les policiers, Caron et

Boutin exécutaient ce faisant un «contrat» de rivaux des Cotroni.

Les dommages à la propriété étaient évalués à quelque 400 000 \$. Personne n'avait été blessé lors des explosions, survenues le soir ou la nuit.

Les policiers de la CUM ont découvert au moment des arrestations de Caron et Boutin une réserve considérable de dynamite (quelque 200 kilos auraient été découverts).

Les deux hommes ont aussi été accusés d'avoir participé au vol dans les bureaux de la Société de l'assurance automobile du Québec, à Joliette, à l'aide d'une chargeuse-pelleteuse qui leur a permis de défoncer un mur.

Caron a de nombreux antécédents judiciaires. Il a déjà écopé des peines d'un an et de deux ans de prison pour des vols qualifiés. Il a aussi reconnu sa culpabilité dans le passé à des menaces et des introductions pas effraction. Boutin, lui, a été déclaré coupable de vol en 1990.

Conduite policière inacceptable

Le Conseil communautaire de Côte-des-Neiges réagit vivement à une intervention de la police de la CUM survenue le 17 octobre dernier, vers 16 h, lors d'une assemblée de l'organisme noir Also Known as X (AKAX).

La police avait reçu un appel pour un vol à l'Association de la communauté noire de Côte-des-Neiges, au 6999, chemin de la Côte-des-Neiges. En arrivant sur les lieux, les policiers ont aussitôt entouré trois hommes noirs qui discutaient dans le stationnement de l'Association. Il s'agissait simplement de deux leaders communautaires et d'un homme d'affaires qui se rendaient à l'assemblée d'AKAX portant sur le racisme.

Les policiers ont plutôt vu en eux des suspects du vol: ils les ont arrêtés en pointant leurs armes vers eux et, quand les trois hommes ont tenté d'expliquer leur présence à cet endroit, en leur donnant des coups de matraque.

L'un d'eux, Robert Douglas, un des fondateurs d'AKAX, a même été arrêté et accusé d'entrave au travail des policiers.

«Nous trouvons tout à fait inacceptables le manque de professionnalisme et la discrimination évidente démontrés par le corps policier le 16 octobre dernier», écrit Carole Ouellette, coordonnatrice du Conseil communautaire de Côte-des-Neiges, dans une lettre envoyée au ministre de la sécurité publique Claude Ryan.

VOYEZ VOS SPÉCIALISTES:

MONTRÉAL, LAVAL, BOUCHERVILLE

SERVICE DE PNEUS SALOIS INC.
9970, rue des Récollets
Montréal
Tél.: 321-7511

PNEUS FREDETTE & FILS INC.
6661, rue Sherbrooke Est
(Coin boul. Langelier) Montréal
Tél.: 256-7501

CENTRE DE PNEUS BOISSELLE INC.
8997, boul. Pie-IX
Montréal
Tél.: 329-5467

PNEUS ANDRÉ TOUCHETTE INC.
8910, boul. St-Laurent
(Au nord du boul. Métropolitain) Montréal
Tél.: 381-1846

LES ALIGNEMENTS DESJARDINS INC.
2220, avenue Benry
(Près du boul. Cavendish) Montréal
Tél.: 489-8245

S.P. RADIAL SERVICE INC.
275, boul. Curé-Labelle
Chomedey, Laval
Tél.: 682-3000

D & G AUTOMOBILES LTÉE
1664, boul. des Laurentides
Vimont, Laval
Tél.: 668-8518

PNEUS RÉGIONAL BOUCHERVILLE INC.
96, boul. Industriel
Boucherville
Tél.: 655-4322

AUTRES RÉGIONS

CENTRE DU PNEU ST-CONSTANT INC.
77, rue St-Pierre
St-Constant
Tél.: 632-4140 - 632-5438

LES PNEUS J.-G. POUPART INC.
87, boul. St-Rémi
St-Rémi
Tél.: 454-7513

PNEUS MERCIER INC.
1073, rue St-Jean-Baptiste
Mercier
Tél.: 691-1616

ST-JÉRÔME BANDAG INC.
430, boul. Lajeunesse Ouest
St-Jérôme
Tél.: 476-9555

CENTRE DU PNEU VILLEMAIRE
1595, chemin Gascon
Terrebonne
Tél.: 471-3345

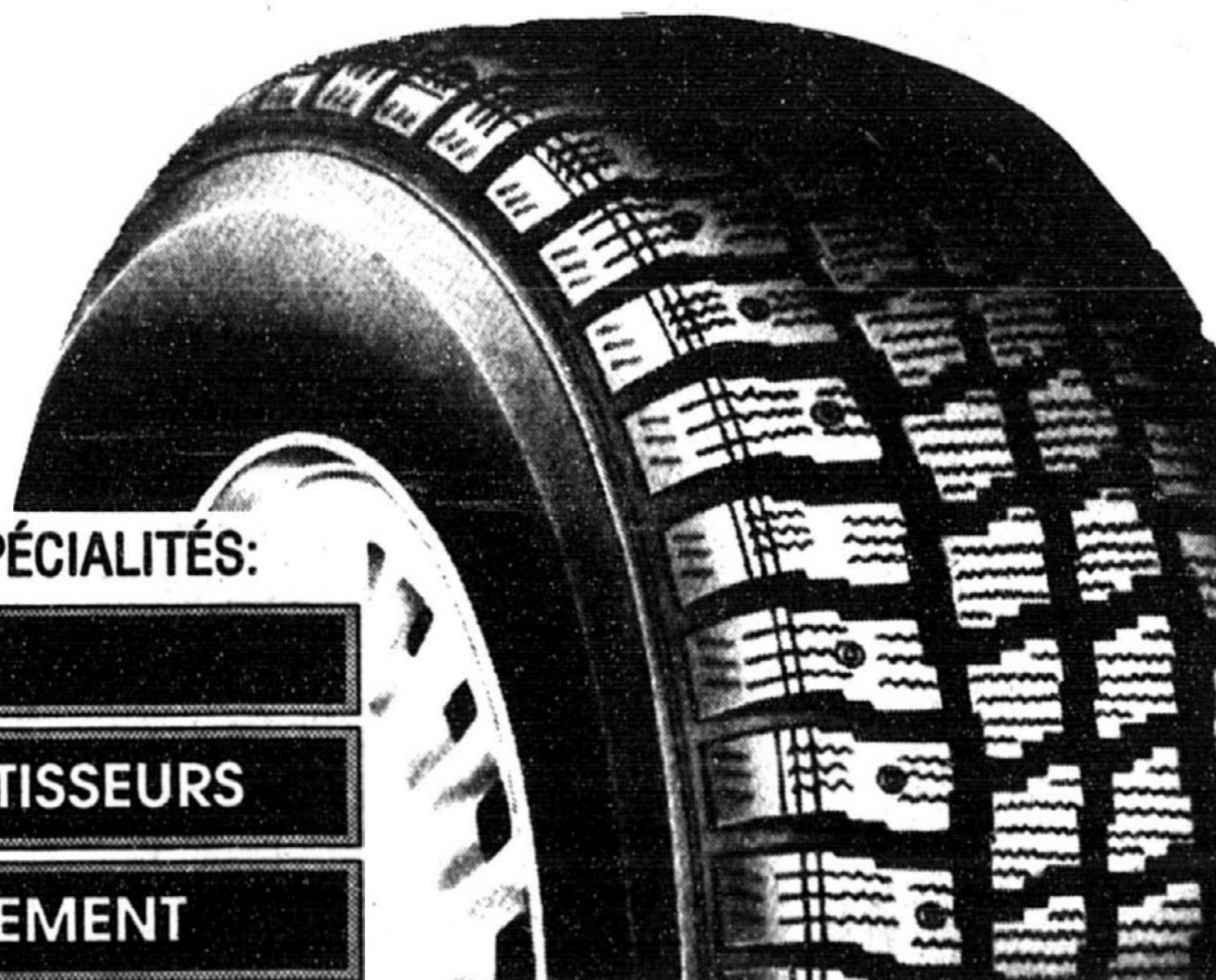
GARAGE VILLEMAIRE & FILS INC.
55, rue Grégoire
St-Esprit
Tél.: 588-3255

CENTRE DE PNEUS HALLE INC.
623, rue Lavoisier
Repentigny
Tél.: 581-6390

PNEUS MACDONALD INC.
197, rue de la Forge
St-Eustache
Tél.: 473-2717

SERVICE DE PNEUS SARRAZIN INC.
820, boul. des Laurentides
St-Antoine
Tél.: 438-3730

Pneus offrant un excellent rapport qualité-prix



AUTRES SPÉCIALITÉS:

- FREINS
- AMORTISSEURS
- ALIGNEMENT

- Plus de 1200 lamelles pour une adhérence maximum sur la glace.
- Excellente traction sur la neige.
- Roulement doux et silencieux.

MARSHAL

**PNEU D HIVER
744
POWER GRIP**

PNEUS
UNIMAX

Le maire Alain Brien a hâte de remettre Repentigny sur ses rails

GEORGES LAMON

Fort de son équipe de dix conseillers sur les 13 siégeant au conseil municipal, le nouveau maire de Repentigny, Alain Brien, qui occupera son poste le 15 novembre, pense pouvoir entrer rapidement dans les dossiers qui attendent d'être réglés au conseil. Des dossiers qui, anticipe-t-il, renferment « sûrement des surprises » à l'hôtel de ville.

« Les gens voulaient un changement et un arrêt de gaspillage de fonds publics depuis cinq ans à Repentigny, et nous allons nous y atteler rapidement, a assuré Alain Brien au cours d'une entrevue avec *La Presse*. On a sorti des dossiers des amis du régime, comme, entre autres, les honoraires professionnels d'un urbaniste-conseil qui nous a coûté 1,2 million en 24 mois. Les factures n'ont pas de bon sens, nous avons soumis le dossier au ministre Claude Ryan en octobre 92. Ce sera une de mes priorités. »

Rappelons que le nouveau maire du Parti municipal de Repentigny (PMR) l'a emporté avec une majorité de 3546 voix (9729 votes) sur Ginette Boudriau (6183 voix), du Ralliement des citoyens et citoyennes de Repentigny (RCR), et 5165 sur Gilles Bouchard, candidat de l'Action démocratique (ADER). Le Parti municipal de Repentigny (PMR) du maire Brien a récolté 57,56 p. cent des suffrages exprimés par les 20 776 électeurs sur une possibilité de 36 097. Les trois autres sièges sont allés au RCR. Quant à l'ADER, elle a connu une véritable débâcle, ne réussissant à faire élire aucun candidat.

Toutefois, il pourrait y avoir un dépouillement judiciaire dans le district numéro 12 où la candidate du PMR, Denise Dagenais, n'a obtenu qu'une majorité de cinq voix. Et éventuellement, au siège cinq où le candidat du RCR, François Beauregard, a décroché 13 votes de majorité. Les formations politiques ont jusqu'au 11 novembre pour faire connaître leurs intentions à ce sujet au greffier de



Alain Brien

la ville et président d'élection, Jean Faffard.

Mais la tâche, qui attend Alain



Guy Dicaire

Brien, fermement décidé à remettre la ville sur ses rails, est immense: développement domiciliaire qui stagne, dépenses de 11

millions en cinq ans, usine d'épuration des eaux, dette d'au moins 90 millions, autoroute 341 et neige usée. Ce ne sont là que quelques-uns des dossiers qui devront être réglés rapidement, à son avis.

« Pour un comptable agréé, c'est un nouveau défi qu'il faut relever pour créer à Repentigny un modèle de gestion publique, a-t-il avoué, très satisfait de son résultat comme première expérience. Nous arrivons avec une équipe d'administrateurs compétents, il est temps qu'on mette de l'ordre dans la gestion de la ville. Dans notre campagne, nous avons parlé de transparence, de saine gestion et d'agissements responsables, nous allons respecter notre parole. On va leur donner ça, aux citoyens. »

Alain Brien a rappelé que sa campagne dure depuis un an et demi, une campagne « correcte » qu'il a voulue aussi « très sobre » et « ne visait pas les personnes mais dénonçait plutôt des dossiers ».

Pour lui il est parfaitement clair que son équipe (que certains mettaient bonne troisième dans cette course) n'est pas passée entre les deux autres formations.

« Nous avons beaucoup plus de profondeur que le parti opportuniste (le RCR) qui a fait campagne avec beaucoup d'argent, insiste-t-il. On a copié notre programme et repris plusieurs dossiers que nous avions mis de l'avant. Nous avons toujours dû faire appel à la Loi de l'accès à l'information pour obtenir des informations pertinentes au conseil. Tout y était caché. La population nous a

récompensée en votant pour nous. »

Lachine

Par ailleurs, à Lachine, les résultats définitifs donnent le maire Guy Dicaire vainqueur avec une confortable majorité de 4569 voix sur son adversaire de la dernière minute, Nicole Saint-Germain-Bélanger. Au conseil municipal, on retrouvera donc quatre nouveaux venus sur les huit qui le composent. Les conseillers Yves Lemire, Jean-Marc Héту et Jeanne Cowell-Poitras ont été réélus avec respectivement 500, 647 et 741 voix de majorité. Un autre conseiller, John Ashley, avait été ré-élu sans opposant.

Pour la candidate défaite, Nicole Saint-Germain-Bélanger, le fait qu'elle ait réussi à récolter 50 p. cent des votes prouve que le maire Dicaire s'est rendu compte que son poste n'était « pas nécessairement acquis ». Ce qui lui faisait ajouter: « Ça prouve que je suis capable et je sais qu'il y a d'autres choses à faire, en assistant aux séances du conseil. Je pense que je ne serai pas la seule dans quatre ans. Je n'ai aucun regret, au contraire. »

Il n'empêche qu'elle est « très heureuse des résultats obtenus, en dépit des obstacles qu'elle a pu rencontrer devant elle et des menaces qu'on lui a faites ». Elle est également contente de la venue de quatre conseillers néophytes, dont « trois qui ne sont pas prodicaire ». À son avis, le problème à Lachine vient plutôt du directeur général, M. Bourgeois, qui en fait dirigerait la ville.

Il y aura dépouillement judiciaire dans Candiac

GEORGES LAMON

Il y aura dépouillement judiciaire dans le district Montcalm au conseil municipal de Candiac où le candidat Claude Cantin, de l'équipe de Ghislaine Nivose, l'a emporté par une seule voix de majorité (350 voix) sur David Smith, de l'équipe de Laurent Giroux (349).

Rappelons que l'ex-conseiller André J. Côté, qui a obtenu 442 voix de majorité sur son plus proche adversaire, Laurent Giroux, et 524 voix sur sa collègue au conseil de Candiac, Ghislaine Nivose, formera le prochain conseil municipal de Candiac avec quatre conseillers. L'équipe Nivose en a fait élire deux et celle de Giroux aucun. En fait, tous les élus, à l'exception du maire Côté, sont de nouvelles figures à l'hôtel de ville. C'est à 66 p. cent que les 7289 électeurs sont allés voter.

En plus du district Montcalm, la lutte a été assez serrée dans ceux de Champlain et de Jean-Leman. Dans Champlain, la candidate Marie-Claire Hurtubise (Côté) a récolté une majorité de 23 voix sur Richard Lamarre (Nivose) et dans Jean-Leman, Andrew J. Pelletier (Nivose) a obtenu une majorité de neuf voix (269) sur Jacques A. Dufour (Côté) avec 269 votes. Par ailleurs, dans Saint-Laurent, Sylvain Saint-Jacques (Côté) a défait ses deux adversaires avec 323 voix, les autres recueillant chacun 174 voix.

Par ailleurs à Saint-Constant, le nouveau maire Daniel Ashby (Regroupement des citoyens de Saint-Constant), qui a récolté une majorité de 1699 voix sur le maire sortant, Bernard Giroux (Alliance démocratique), entre à l'hôtel de ville avec toute son équipe de sept conseillers, à l'exception de Denis Capes, du parti du maire sortant, qui a battu Lucius Lavoie par une marge de 183 voix. Ce sont 54,7 p. cent des 15 000 électeurs qui se sont prévalus de leur droit de vote.

Bernard Giroux, maire sortant, interprète ce revirement total des citoyens comme un besoin de « changer d'équipe en virant le bateau de bord ». Il quitte cependant le conseil très serein emportant beaucoup d'expérience dans ses bagages, mais ne déclare pas forfait pour autant pour la prochaine fois. Pour le moment, il va réfléchir sur son avenir politique et suivre de près les décisions prises par le nouveau conseil.

« Dans l'ensemble, a-t-il précisé, hier à *La Presse*, j'ai bien rempli mon mandat de quatre ans. Ce qui a été fait a été très satisfaisant pour moi. Évidemment la grève des cols blancs de six mois en 1990 et la crise amérindienne ne nous ont pas aidés. Sans compter les inondations que nous avons

subies, ce dossier qui a été pour nous un gros élément à combattre. »

Il n'a pas été possible de recueillir les impressions du nouveau maire, celui-ci étant absent de son domicile et de son bureau de la PME qu'il possède à Lachine.

Tout ce qu'on sait de M. Ashby, c'est qu'il fut le premier président du Conseil intermunicipal du transport en commun du Roussillon (CIT).

Rappelons aussi qu'à Delson, municipalité voisine, l'équipe du maire Georges Gagné (Renouveau municipal de Delson) a toute été réélue sans opposition le 15 octobre: Jean-Yves De Grace, Gilles Meloche, Marcel Bussière, Claude Monette, Yves Tremblay et Renald Corriveau.

Dans Marieville, où l'on a voté à 52 p. cent, Sylvain Lapointe a été élu avec une majorité de 292 voix sur Jocelyne Angers-Rainville, une ancienne conseillère. Il a récolté 1563 voix contre 1271 pour Mme Angers Rainville. Le maire Armand Gladu s'était retiré après 20 ans au conseil dont six ans et demi comme maire. Serge Chicoine, conseiller sortant, a été défait par un nouveau venu, José Normandin, par 62 voix.

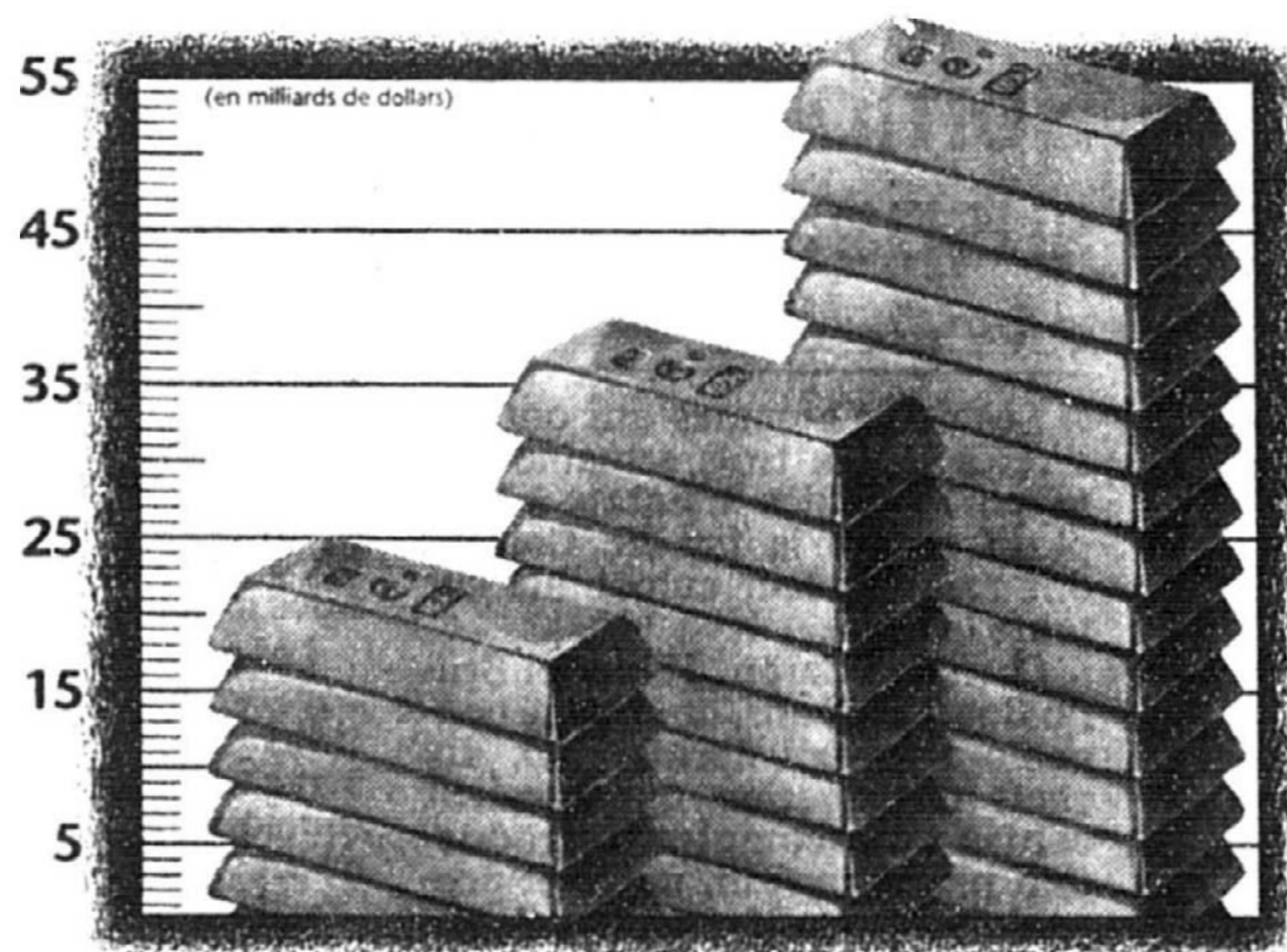
À Richelieu, le maire Daniel Poulin, au conseil depuis six ans dont un mandat à titre de maire, s'est fait battre par Robert Ostiguy, avec 282 voix de majorité. Chez les conseillers, Alain Dion, Michel Desroches et Réal Beau-lieu, l'ont emporté avec respectivement 51,16 p. cent et 169 voix de majorité sur leurs adversaires.

Du côté de Saint-Bernard-de-Lacolle, le candidat André Garceau a défait Denis Wallace par une majorité de 68 voix. Il a obtenu 54 p. cent des votes (814 voix sur une possibilité de 1133).

Par ailleurs, dans le canton d'Hemmingford, il y aura également dépouillement judiciaire puisque seulement trois voix séparent les deux candidats. L'ex-maire Donald Hadley, qui revenait après une absence, a récolté 309 voix sur son adversaire, le conseiller Evangelos Koutsaylis, qui en a obtenu 306. Deux autres conseillers avaient déjà été réélus faute d'opposants. Au siège numéro deux, c'est Kevin Sitsimon qui l'a emporté sur trois candidats avec une majorité de 250 voix. À peine 626 électeurs, soit 41 p. cent, sur une possibilité de 1516 se sont prévalus de leur droit de vote.

À côté, dans le village d'Hemmingford, c'est un nouveau venu, Mario Fortin qui a défait Maurice Patenaude, maire depuis 20 ans, par une majorité de 30 voix, soit 212 à 182. Des 525 électeurs éligibles, 394, soit 75 p. cent, ont voté. Pour leur part, les trois conseillers ont été réélus sans opposition.

Chacune
de nos
activités
repose
sur un
Standard
élevé



De nos jours, on parle tellement de « globalisation » que l'on pourrait croire qu'il s'agit d'une nouveauté. À la Standard Life, nous avons adopté une approche globale il y a plus de 100 ans.

Cela, entre autres, explique pourquoi notre actif mondial excède aujourd'hui 55 milliards de dollars. Résultat: nous vous offrons une sécurité financière hors du commun et des rendements élevés, d'une année à l'autre. Et n'est-il pas rassurant de savoir que chacun de nos contrats repose sur notre actif en entier?

Voilà un Standard élevé sur lequel de nombreux Canadiens comptent depuis 1833.



UNE HABITUDE « NOUVELLES »

Pulse à 18 h et 23 h 30.

PULSE

parce qu'on n'est jamais trop informé.

CFCF

Parti civique: Clément Bluteau en sera le chef

GILLES GAUTHIER

Les personnages connus, les Beauchamp, Lamarre et autres, ne sont pas venus à la rescousse du Parti civique de Montréal et l'avocat Clément Bluteau a été «couronné» chef de cette formation à la fin de l'après-midi hier.

M. Bluteau, 49 ans, spécialiste en droit commercial et affaires pénales, était seul sur les rangs lorsque la période de mise en candidature a pris fin à 17 h.

Il s'est notamment signalé comme avocat en faisant déclarer inconstitutionnel le règlement 3416

de la ville de Montréal, qui interdisait aux danseuses des établissements de nuit de fraterniser avec les clients.

Une réunion du conseil de direction du parti se tient ce soir et M. Bluteau pourrait imprimer sa marque en effectuant des changements dans l'organisation.

Le congrès à l'investiture, qui se tiendra au cégep Maisonneuve le 28 novembre, n'est donc pas qu'une formalité et c'est M. Bluteau qui affrontera Jean Doré au nom de la formation de l'ancien maire Jean Drapeau lors de la prochaine élection générale municipale, en novembre 1994.

Le parti avait entrepris le choix



Clément Bluteau

Michel Benoit (Saint-Sulpice), un ancien du RCM, et Pasquale Compierchio (Saint-Michel), seul élu du PC lors de l'élection de 1990.

Trois autres ont quitté récemment: Sammy Forcillo, qui s'était fait élire sous la bannière du Parti civique lors d'une élection complémentaire dans Saint-Jacques, ainsi que Pierre Gagnier (Cartierville) et Nick Auf der Maur (Peter-McGill), deux anciens du Parti municipal de Montréal (PMM).

La fusion, dont on parle depuis 18 mois, du Parti civique et du PMM, représenté au conseil par un seul élu, Alain André, n'est pas encore terminée même si les gens du PMM ont pris le contrôle quasi total de l'autre formation.

L'avocat Jérôme Choquette s'était porté candidat à la direction du Parti civique, mais se retirait il y a quelques semaines pour fonder sa propre formation, le Parti des Montréalais. M. Auf der Maur doit annoncer bientôt le nom de la personne qui prendra la tête de son Mouvement renaissance Montréal.

On prévoit que d'autres candidats à la mairie seront sur les rangs lors du scrutin qui se tiendra dans un an. Le tiers des élus montréalais, soit 17 sur 51, siègent dans l'opposition, dont 12 à titre d'indépendants.

des délégués longtemps avant la fin des mises en candidatures et plus de 400 sur environ 500 avaient été nommés hier. M. Bluteau avait vendu 4500 des 9000 cartes de nouveaux membres lors de la campagne de recrutement précédant le congrès.

Il a notamment promis d'abolir la surtaxe sur les immeubles non résidentiels et de revenir à l'ancien système.

Le Parti civique constitue l'opposition officielle à l'hôtel de ville même si elle ne compte officiellement que deux conseillers,

Quatre voix de majorité pour le maire de St-Donat

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Des résultats serrés à la suite des décomptes à la fermeture des bureaux de scrutin aux élections municipales de dimanche ont été enregistrés à Saint-Donat où deux candidats ont été élus avec moins de cinq voix de majorité.

Yves Paquin a été élu maire de cette splendide localité de villégiature de la région de Lanaudière par 905 voix, soit quatre de plus que son adversaire, Pierre Goupil.

Pour sa part, Marie-Marthe Lafleur remporte un siège au conseil municipal avec 655 voix, contre 652 pour Josée Ouellet-Lacroix.

Cinquante p. cent des personnes éligibles à voter (la liste électorale compte 4841 noms) se sont déplacées pour aller aux urnes.

Le maire sortant, André Pi-

card, n'a pas demandé un renouvellement de mandat. Il a été à la tête de Saint-Donat durant 10 ans. Le tourisme et le développement industriel ont été les deux principaux sujets débattus dans cette campagne municipale.

À Saint-Colomban, près de Saint-Jérôme, Jocelyne Légal a été élue au poste de maire avec 730 voix. Elle avait quatre adversaires et son plus proche, François Lemay, a récolté 560 voix; 39 p. cent des personnes aptes à voter ont exercé leur droit.

Plus à l'est, Luc Lefebvre a été réélu maire de Sainte-Sophie par une majorité de 200 voix sur son adversaire Jean-Marie Corbeil. M. Lefebvre a remporté des victoires dans quatre des six districts.

Enfin à Blainville, Pierre Gingras a été élu maire avec une majorité de 272 voix sur Onil Charron.

Pierre Cléroux suspendu

La Commission scolaire Chomedey de Laval a mis, hier matin, Pierre Cléroux, élu conseiller municipal dimanche, en congé sans solde en attendant le résultat de l'enquête policière sur une présumée fraude qu'il aurait commise.

Régisseur aux ressources matérielles de cette commission scolaire, M. Cléroux aurait acheté, sur le compte de son employeur, du bois pour fabriquer des panneaux électoraux. Le travail aurait été

fait par un ébéniste de la commission sur ses heures de travail.

Pour sa part, M. Vaillancourt a mentionné qu'il attendait le résultat de l'enquête policière avant de se prononcer sur cette histoire qui a fait beaucoup parler la semaine dernière, mais qui n'a pas influencé les électeurs de Sainte-Dorothée qui ont accordé à M. Cléroux une majorité de 1522 voix (2867 contre 1345) sur son plus proche adversaire, Martial Fortin.

Seul
un Jeep
est un
Jeep!
... surtout
pendant
les jours
J...eep!

Jeep Cherokee Sport 4RM 1994



21 494\$*

- Moteur 4 L, grand rendement, 190 HP
- Système 4 roues motrices Command-Trac
- Ensemble décor sport
- Console centrale avec appuie-bras
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Boîte automatique à 4 rapports
- Climatisation
- Galerie de toit
- Verrouillage sécurité pour enfants
- Glaces teintées

Jeep Grand Cherokee SE 4RM 1994



24 994\$*
ou 448,21\$† /mois
(terme de 48 mois, aucun versement initial)

- Coussin de sécurité côté conducteur
- Poutrelles d'acier dans les portes
- Moteur 4L grand rendement de 190 HP
- Boîte automatique à 4 rapports
- Système 4 roues motrices Command-Trac
- Climatisation
- Régulateur de vitesse
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Volant inclinable gainé de cuir
- Freins antiblochage aux 4 roues
- Jantes sport en acier et pneus radiaux 4 saisons
- Galerie de toit
- Banquette arrière rabattable 60/40
- Lave/essuie-glace de lunette arrière
- Phares aérodynamiques, halogène
- Moulures latérales

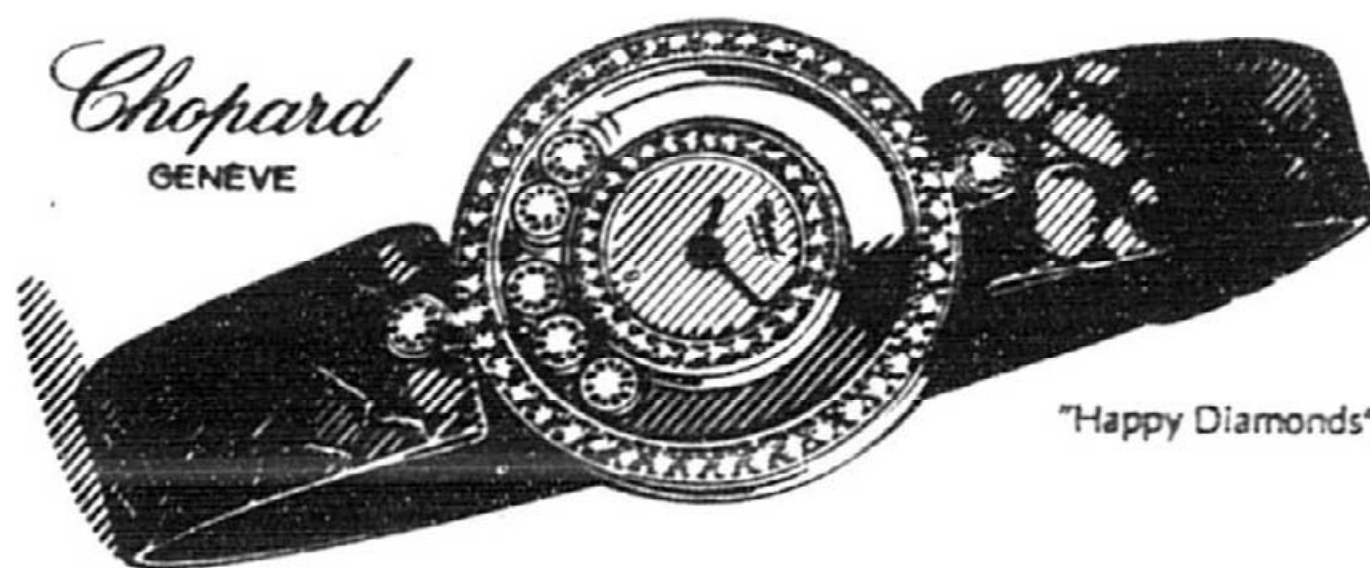


Maintenant chez votre concessionnaire Jeep et Eagle!

* Prix de détail suggérés pour le modèle Jeep Cherokee Sport 4 X 4 1994 avec groupe d'options N°26E et pour le modèle Jeep Grand Cherokee SE 4 X 4 1994 avec groupe d'options N°26D. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. L'offre de durée limitée s'applique aux véhicules en stock chez le concessionnaire et pour usage personnel. Le prix peut changer sans préavis. † Tarif mensuel établi d'après le PDSF d'un modèle Grand Cherokee 1994 SE avec groupe d'options N°26D. Transport au montant de 575 \$. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel sera exigé. Location pour usage personnel seulement. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 100 000 km, au taux de 0,06 \$ le kilomètre. *Préparation, transport, immatriculation et taxes en sus. Cette offre annule et remplace toute autre offre et ne peut être jumelée. Voir un concessionnaire pour les détails.

MONTRES SUISSES

seulement les marques réputées



Exclusif chez:

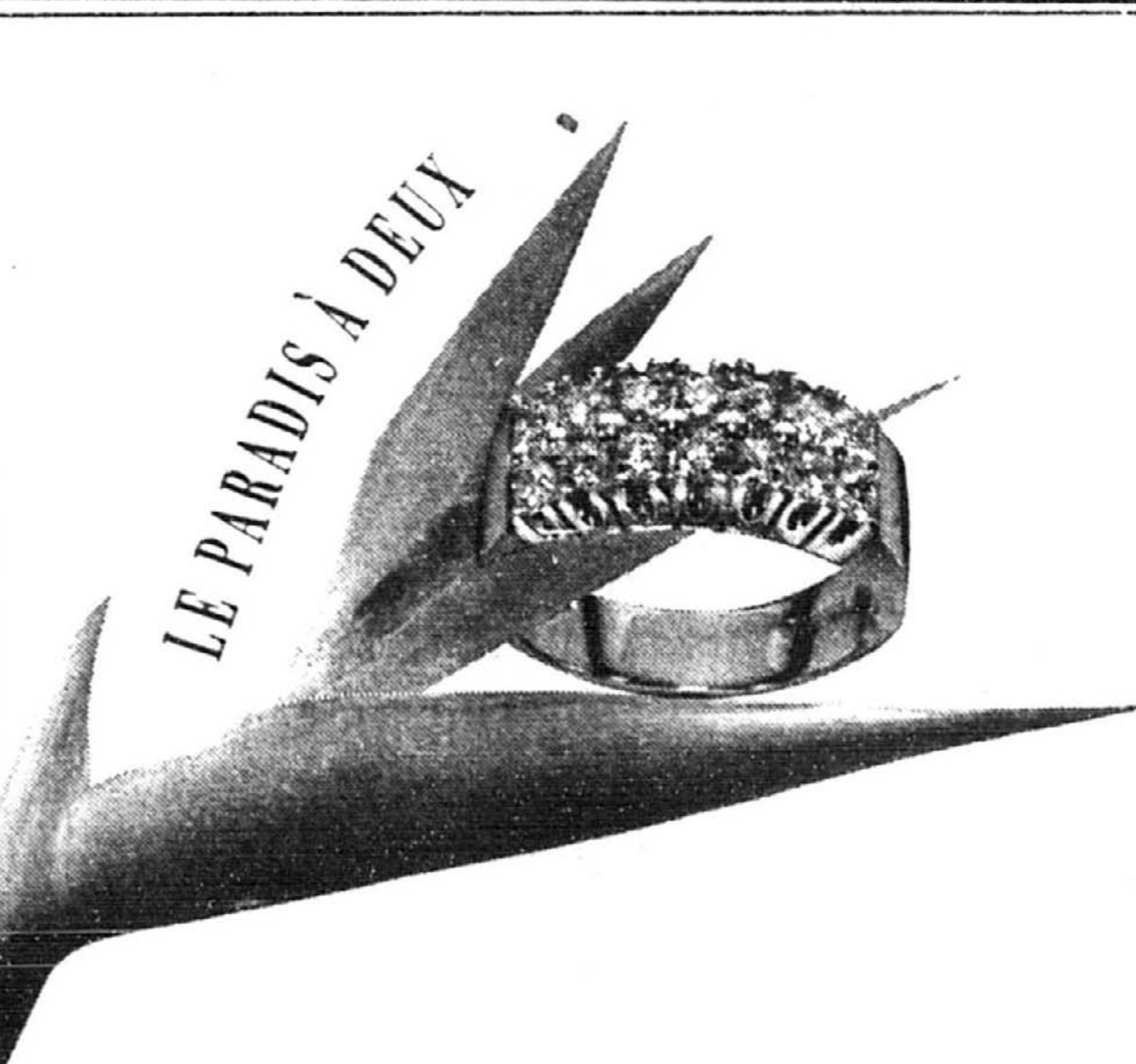
KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES

2195 Crescent, Montréal, H3G 2C1, (514) 848-0595

SPÉCIAUX Equipements neufs



JUSQU'AU 19 NOVEMBRE 93
100 LINDSAY DORVAL
631-4391
483-6044
1-800-361-9700



BAGUE À DOUBLE RANG DE DIAMANTS BIRKS
Deux rangs de 7 diamants sertis dans de l'or 14 carats. Rien de plus céleste.
Offerte en or blanc ou jaune.
1 995 \$
Valeur de remplacement : 2 800 \$



1240, CARRÉ PHILLIPS, 397-2511 • CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180
CENTRE ROCKLAND, 341-5426 • CARREFOUR LAVAL, 688-3431
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350 • PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011

TOUTES CHOSES ÉGALES, TOUTES LES VOITURES NE SONT PAS ÉGALES.

L'ENGAGEMENT SATISFACTION NISSAN.
(À CONSIDÉRER LES FAITS, VOILÀ UNE CHOSE QUI PORTE BIEN SON NOM.)

CARACTÉRISTIQUE	NISSAN	HONDA	TOYOTA	MAZDA (Camions exclus)	FORD (Camions Mazda inclus)
Garantie de 3 ans, pare-chocs à pare-chocs	80 000 km	60 000 km	60 000 km	80 000 km	60 000 km
Garantie sur les principaux composants	6 ans/100 000 km	5 ans/100 000 km	5 ans/100 000 km	5 ans/100 000 km	3 ans/60 000 km
Garantie contre les perforations causées par la corrosion	6 ans/sans limite	5 ans/sans limite	5 ans/sans limite	5 ans/sans limite	6 ans/160 000 km
Garantie sur le dispositif antipollution	6 ans/100 000 km	5 ans/80 000 km	5 ans/100 000 km	5 ans/80 000 km	5 ans/80 000 km
Assistance-dépannage de 3 ans	STANDARD	EN OPTION	NON	NON	OUI*
Assistance téléphonique sans frais, 24 heures sur 24	STANDARD	EN OPTION	NON	NON	OUI*
Service de planification de voyages de 3 ans	STANDARD	EN OPTION	NON	NON	OUI*

D'après les informations disponibles en date du 30 septembre 1993 sur les garanties offertes par les concurrents.

* Non disponible sur les camions Mazda.



Un seul coup d'oeil au tableau et c'est clair.
La supposée égalité entre les voitures
d'aujourd'hui démontre un sérieux penchant
pour le propriétaire Nissan.

Ce qui nous amène à la question philosophique :
quelle est l'inspiration de Nissan?

Préparez-vous à être flatté.

C'est vous, le client.

Vous pouvez regarder le tableau dans tous les sens.
C'est plus profond que de simples chiffres alignés dans
des cases.

En fait, le phénomène porte un nom. L'Engagement
Satisfaction Nissan,** le programme de services aux pro-
priétaires le plus complet en son genre sur une gamme
entière de véhicules. Et c'est standard au même titre que
les quatre pneus et la roue de secours.

Vous découvrirez par exemple que nos garanties protè-

gent ceux qui conduisent les voitures plutôt que ceux qui les
fabriquent (plus de 160 concessionnaires à travers le Canada
et plus de 1 000 aux États-Unis sont prêts à les endosser.)

Jour et nuit, 365 jours par année, le service
d'Assistance-dépannage Nissan fournit son aide dès que
vous le jugez nécessaire.

Composez le 1 800 387-0122 : nos conseillers du
Centre de satisfaction Nissan sont au bout du fil.** Une
équipe dédiée qui peut vous indiquer le concessionnaire
Nissan le plus près, vous donner une précision sur votre
garantie ou l'information sur un produit spécifique.

Et notre Service de planification de voyages peut
même vous aider à trouver l'itinéraire le plus pittoresque
entre Montréal et Vancouver.

En automne, bien sûr.

En conclusion : il y a des voitures. Et il y a des Nissan.

Et c'est clair qu'elles ne sont pas toutes égales.

1 800 387-0122



LE MOTEUR D'UNE GÉNÉRATION

À l'insu des propriétaires, un agent d'immeubles aurait voulu vendre des commerces

ANDRÉ CÉDILOT

■ Quatre propriétaires de stations-service Pétro-Canada vont certainement tomber de leur chaise en apprenant qu'un courtier en immeubles de Westmount négociait frauduleusement, à leur insu, la vente de leurs établissements.

Le présumé fripon, Arthur Nagus, 54 ans, qui habite Hampstead, doit comparaître demain en Cour du Québec, à Montréal, sous 14 chefs d'accusations de fraude. En sept mois, d'octobre 1992 à avril 1993, il aurait dupé sept hommes d'affaires de l'Ouest de l'île pour des montants totalisant 413 000\$.

Se fiant à sa réputation, Nagus aurait convaincu des membres de la communauté juive de s'associer avec lui pour investir dans l'achat d'établissements Pétro-Canada, alléguant que leur valeur marchande grimperait rapidement en raison de l'ouverture projetée de plusieurs dépanneurs.

Propriétaire d'une petite entreprise de courtage immobilier qui porte son nom, Arthur Nagus Real Estate, à Westmount, le quinquagénaire aurait disposé de toute la paperaie nécessaire pour endormir ses présumées victimes:

lettres à en-tête, offres d'achat, contrats de vente, etc.

Il se serait aussi servi d'une fausse attestation d'un pseudo-entrepreneur qui avait prétendument en poche les contrats d'agrandissement des stations-service. Enfin, il aurait fabriqué une lettre de références de Pétro-Canada portant la signature d'un employé qu'il avait connu 25 ans auparavant.

Les quatre stations-services Pétro-Canada qui faisaient l'objet des transactions factices étaient toutes situées dans l'île de Montréal, plus précisément sur les rues Laurier et Saint-Denis et les chemins Queen Mary et de la Côte-des-Neiges. Encore aujourd'hui, il importe de le préciser, les propriétaires des commerces ignorent tout de ces tractations.

L'affaire a été mise au jour après qu'on eut découvert que Nagus aurait émis des chèques sans provisions à des investisseurs. L'enquête du sergent-détective Pierre Lyonnais, de la section des fraudes, module commercial, de la police de la CUM, a permis de retracer sept présumées victimes, qui ont perdu de 27 000\$ à 125 000\$ chacune dans cette affaire.

Nagus a été mis en accusation il y a quelques semaines.

LE CROQUEUR



DONALD PILON

LA CROQUEUSE



PAULINE MARTIN

Un bateau qui a transporté de la drogue mis en vente

ANDRÉ CÉDILOT

■ Après le *Pacific Tide III*, qui a servi à transporter les 273 barils de haschisch découverts au large de Mingan en juillet 1991, c'est au tour du cargo *M.V. Alexandra*, arraisonné à Sorel à la mi-août, d'être vendu aux enchères.

L'appel d'offres de Douanes et Accises Canada, publié samedi dans les principaux quotidiens du pays dont *La Presse*, ne fait état d'aucun prix de base.

« Il s'agit d'une vente par adjudication, et la meilleure offre sera acceptée », a expliqué un porte-parole de l'organisme fédéral.

Les soumissionnaires ont jusqu'au 19 novembre pour faire parvenir une offre cachetée à Revenu Canada. Entre-temps, en prenant rendez-vous, les intéressés peuvent inspecter l'*Alexandra*, en cale sèche à Sorel depuis qu'il a été saisi par la Sûreté du Québec le 14 août.

Le navire, construit en 1968, cachait 30 tonnes de haschisch. Dix personnes ont été mises en accusation, dont Dorès Gatien, 39 ans, impliqué dans l'attaque d'un camion blindé qui a coûté la vie à un gardien de sécurité, à Sherbrooke, en décembre 1983.

Cette affaire avait donné lieu à la funeste opération policière dans un motel de Rock Forest où un poseur de tapis innocent avait été abattu.

C'est la deuxième fois qu'un bateau bourré de drogues et confisqué au Québec est mis en vente par le gouvernement fédéral. Le 18 mai dernier, le remorqueur *Pacific Tide III* avait été vendu 740 880\$ à un riche armateur chinois, qui a son port d'attache à Singapour.

L'homme d'affaires l'a emporté sur 12 autres soumissionnaires, dont l'un avait misé seulement 5000\$ pour faire l'acquisition du bateau. Comme dans tous les autres cas, les profits de ces ventes sont remis dans le fond consolidé du gouvernement fédéral.

Le *Pacific Tide* avait été repéré dans le port de Montréal, au milieu de l'été 91, après avoir tiré depuis la Hollande jusqu'à Rivière-au-Tonnerre, près de Sept-Îles, une barge remplie de barils de haschisch.

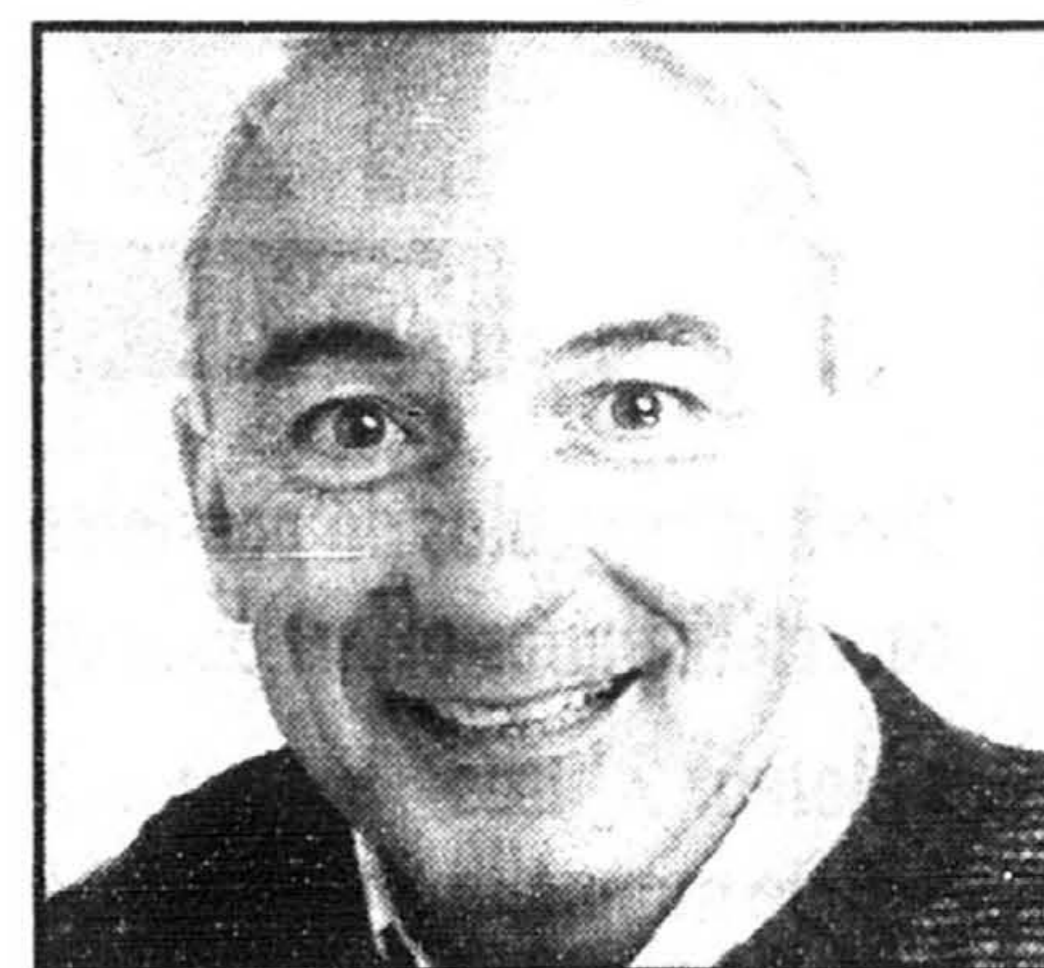
Dix Américains, deux Hollandais et trois Philippins ont depuis été condamnés à des peines de prison en rapport avec cette affaire. La drogue avait été détruite à Baie-Comeau par la Sûreté du Québec, responsable de l'enquête.

LA CROQUÉE



JOE BOCAN

LE CROQUÉ



YVON DESCHAMPS

CROQUE MADAME

Ce soir
20h

CROQUE MONSIEUR

Demain
20h



Le docteur Kevorkian en liberté conditionnelle

Reuter
DETROIT

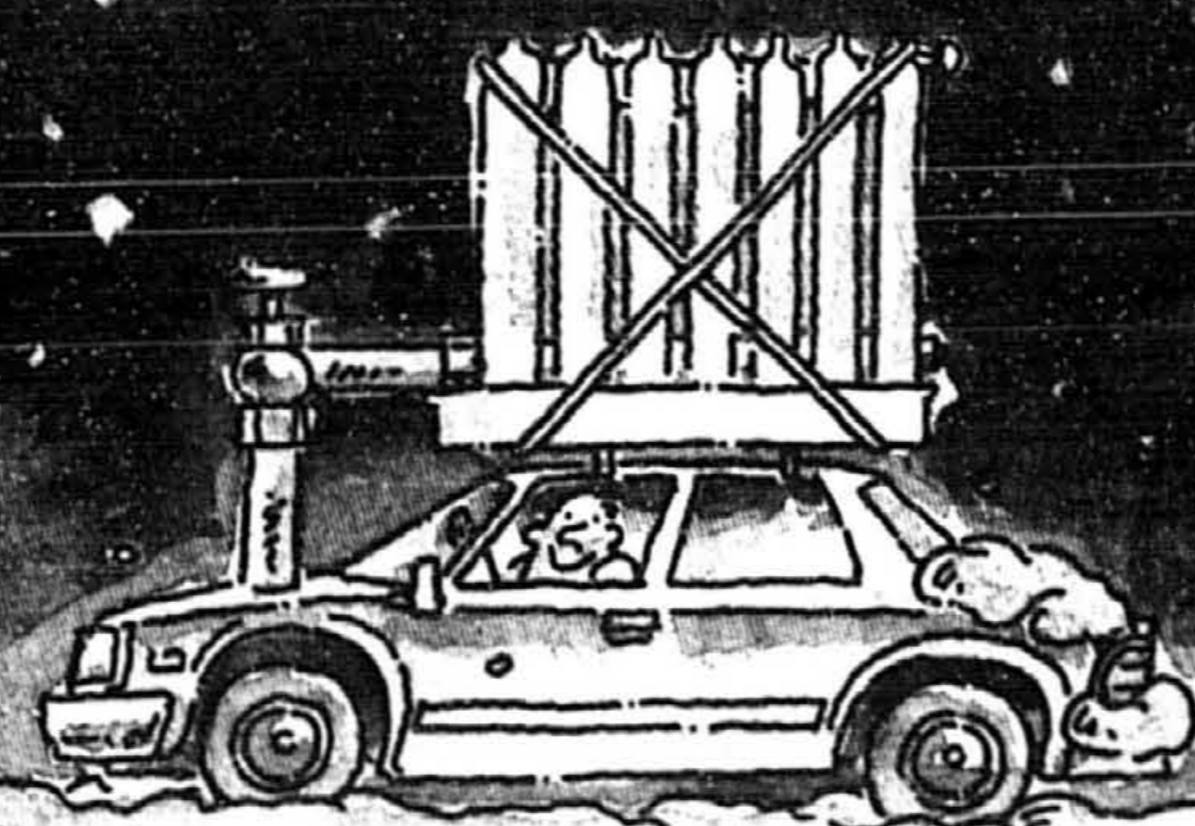
■ Un médecin américain, incarcéré vendredi dernier pour avoir aidé des patients à se suicider, a été remis en liberté hier après paiement par une personne non identifiée d'une caution de 20 000\$, a déclaré son avocat.

Le docteur Jack Kevorkian, 65 ans, a aidé 19 personnes à mettre fin à leur vie, depuis 1990. Il juge immorale une nouvelle loi interdisant de telles pratiques.

Il observait depuis son incarcération une grève de la faim.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi, l'été dernier, il a reconnu avoir aidé un homme de 30 ans, atteint d'une maladie incurable, à mettre fin à ses jours. Il avait été laissé à l'époque en liberté conditionnelle sous réserve qu'il ne récidive pas.

Mais en septembre, il était présent lors du suicide d'un ouvrier retraité de 73 ans souffrant d'un cancer. En octobre, une patiente de 72 ans s'est suicidée chez elle, dans son appartement de Royal Oak, dans le Michigan.



Démarrreur à distance à partir de

169,99\$

installation et taxes en sus

Cet hiver, partez au chaud.



Moquez-vous de l'hiver avec l'un de nos démarrereurs à distance. Sécuritaires, ils offrent tous plusieurs avantages :

- Protection contre l'ouverture du capot.
- Système d'anti-emballement au démarrage.
- Interrupteur de mise hors-service (pour l'entretien de votre véhicule).
- Garantie minimale d'un an sur les pièces et la main d'oeuvre.

Et d'autres caractéristiques sont aussi offertes en option.

N'oubliez pas que nos démarrereurs peuvent être réinstallés facilement sur votre prochain véhicule.

Alors, n'attendez plus. Faites-le installer avant qu'il ne fasse trop froid, et partez au chaud tout l'hiver.



66 ateliers au Québec. Trouvez-nous vite dans les Pages Jaunes sous la rubrique Vitres d'autos.

ATTISEZ VOS PASSIONS SANS FLAMBER VOTRE ARGENT



SUNBIRD LE 2 PORTES 1994

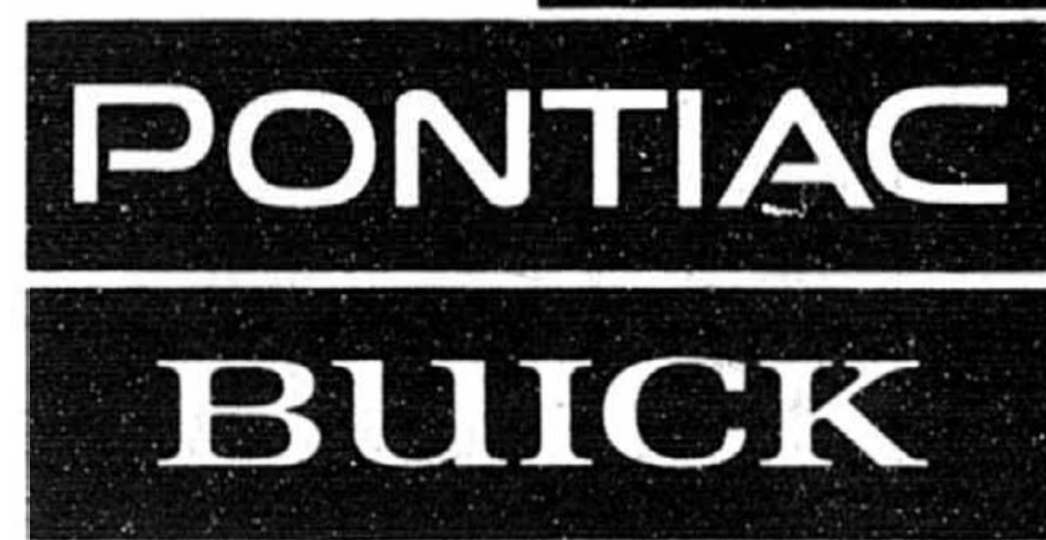
199\$*
PAR MOIS
POUR 36 MOIS

Vivez encore plus de passion avec cet ensemble de caractéristiques offert pour un temps limité.

- Moteur 2 litres
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Freins antiblocage (ABS) aux 4 roues
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Verrouillage automatique des portes
- Aileron arrière
- Sièges baquets inclinables
- Vitres teintées
- Rétroviseurs gauche et droit
- Garantie GM TOTAL^{MC} de 3 ans/60 000 km sans franchise**

Mesurez votre degré de passion

VOS CONCESSIONNAIRES



PARTICIPANTS



SUNBIRD LE 4 PORTES 1994

249\$*
PAR MOIS
POUR 36 MOIS

La grande passion Sunbird se vit également en version 4 portes.

- Moteur 2 litres
- Boîte automatique
- Climatiseur
- Freins antiblocage (ABS) aux 4 roues
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Verrouillage automatique des portes
- Sièges baquets inclinables
- Vitres teintées
- Rétroviseurs gauche et droit
- Garantie GM TOTAL^{MC} de 3 ans/60 000 km sans franchise**

*Versement initial exigé de 1000\$ (ou échange équivalent). Transport, premier paiement et préparation inclus. Un dépôt de sécurité de 300\$ remboursable est exigé. Taxes en sus. Kilométrage limité à 24 000 km par année. Le coût du kilométrage excédentaire est de 5¢ par kilomètre. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1994 en stock comportant l'ensemble des équipements ci-dessus. **Selon la première éventualité. †L'Assistance routière Pontiac est offerte sur les modèles Pontiac 1994. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

L'exercice perd des plumes

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le mouvement pour la bonne forme physique a perdu un peu de son tonus musculaire entre 1985 et 1990. Les gens ayant délaissé un peu l'exercice ont pris en conséquence un peu d'embonpoint, indique une étude du ministère de la Santé.

Les experts des campagnes de conditionnement physique espèrent toutefois qu'il ne s'agit que d'un recul temporaire.

La proportion de femmes qui ont décidé de se lancer à fond dans les exercices physiques a baissé, passant de 52 p. cent à 46 p. cent sur la période de cinq ans et la proportion de celles qui ont pris du poids a augmenté, de 14 p. cent à 18 p. cent, indique l'étude.

Chez les hommes, le nombre des fans du gymnase a baissé de 53 p. cent à 47 p. cent, et celui des ventripotents a progressé de huit points pour s'établir à 27 p. cent.

«C'est très fort comme hausse», a déclaré Thomas Stephens, un des chercheurs qui a participé à l'étude basée sur des interviews avec plus de 13 000 personnes. Bien que les données soient sujettes à une légère exagération des faits, compte tenu du vieillissement de la population et de changements mineurs apportés aux questionnaires entre 1985 et 1990, elles sont conséquentes avec d'autres études.

«Nous avons constaté une baisse du nombre de personnes qui font des exercices», a pour sa part fait remarquer Art Salmon, de Participation, un groupe à but non lucratif qui vante les mérites de l'exercice.

«Nous devons maintenant essayer de conserver les acquis; nous ne pouvons nous permettre de retourner au niveau d'activité... des années 1960 et 1970.»

En général, les habitudes des gens en matière de conditionnement physique sont bien meilleures que celles d'il y a 20 ou 25 ans, a ajouté M. Salmon. Bien que le pourcentage de ceux qui s'adonnent «régulièrement à la culture physique» ait baissé entre 1985 et 1990, le pourcentage de ceux qui s'y adonnent de façon modérée a augmenté, a-t-il précisé.

Autres conclusions:
— près de neuf sur 10 participants à l'étude pensaient jouir d'une santé allant de bonne à excellente en 1990, un pourcentage semblable à celui de 1985;

— la plupart des participants étaient conscients d'être en mesure d'améliorer leur état de santé (69 p. cent pensaient qu'ils pourraient relaxer davantage, 65 p. cent, qu'ils devraient faire un peu plus d'exercice et 81 p. cent des fumeurs ont admis qu'ils feraient mieux de ne pas fumer);

— les gens qui font beaucoup d'exercice, ont dit jouir d'une meilleure santé que ceux qui en font moins.

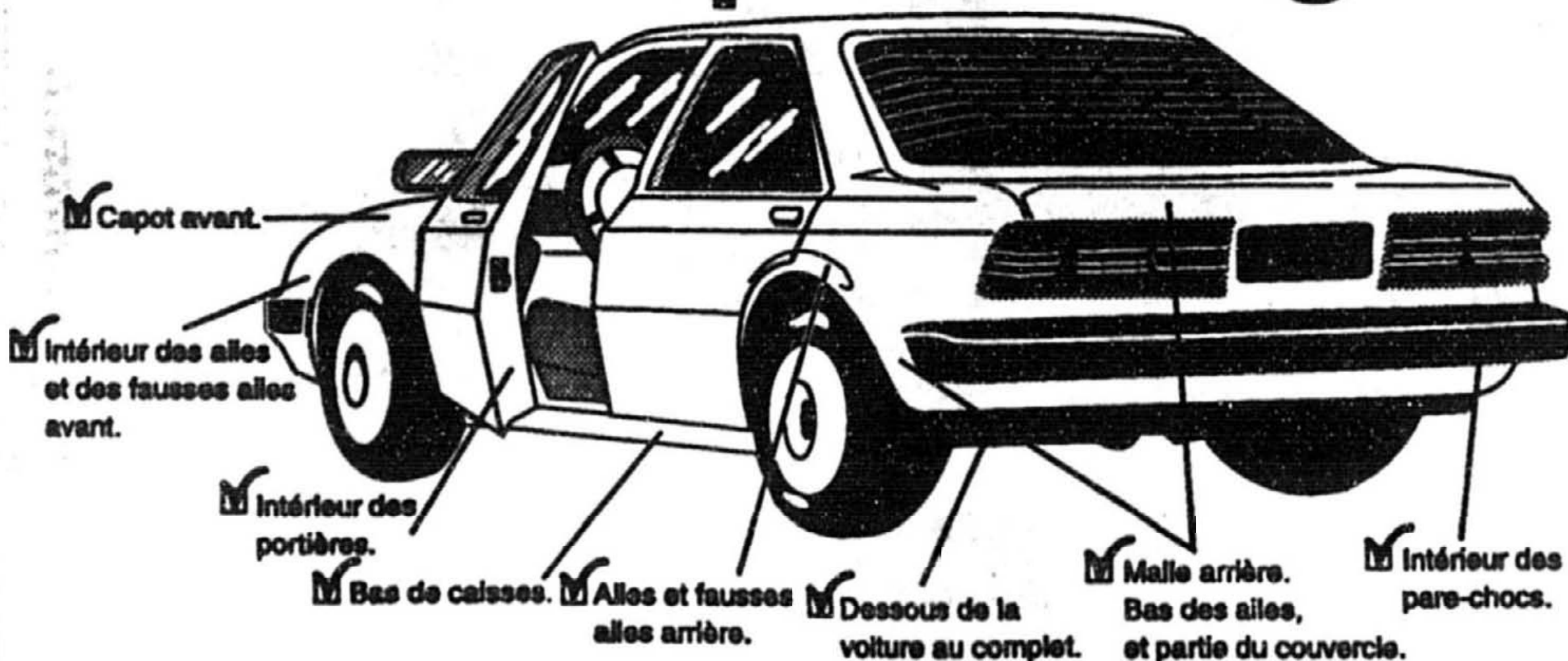
L'HIVER

c'est pas un cadeau pour les autos

Grouille avant que ça rouille!

ANTIROUILLE?

à l'huile
Métropolitain



TRAITEMENT
COMPLET
SEULEMENT

59.98\$
Plus Taxes.

Nos équipements spécialisés permettent de traiter les véhicules en toute saison peu importe la température.

LAVAL

600, boul. Saint-Martin Est

668-9883

ANJOU

6951, boul. Les Galeries d'Anjou

356-1519

LONGUEUIL

340, boul. Roland-Thérien

651-5531

MONTRÉAL

6665, rue St-Jacques

488-7300

Shint Jouis de L'Anjou (819) 378-8222

Québec (418) 687-5660

Lévis (418) 833-3411



Des rabais chauds maintenant au meilleur solde de manteaux en ville à tous les magasins A. Gold & Sons et à notre entrepôt.

Économisez jusqu'à
33%
et plus!

Venez nous voir et économisez sur la plus belle collection de manteaux d'hiver en ville: Microfibre • Laine • Gabardine Cachemire et laine • Cuir Doublés de fourrure • Fausse fourrure Doublés de duvet • Doublés de polyester

*Et, comme toujours...
Les retouches sont sans frais.*

Fameux entrepôt 2050-2056, Bleury
960 Ste-Catherine O. • La Place Vertu
Fairview Pte-Claire • Centre Rockland



Carrefour Laval • Galeries d'Anjou
Les Promenades Saint-Bruno
Mail Champlain Brossard

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, Interac, A. Gold & Sons

On peut soigner les crises de panique efficacement avec des médicaments

CAROLE THIBAUDEAU

CCK du cerveau, et par là même éliminer les attaques.

Une équipe de chercheurs de l'hôpital St-Mary et de Louis-Hippolyte-Lafontaine ont mis le doigt sur la protéine du cerveau impliquée dans les attaques de panique, et traité efficacement de nombreux patients.

Le psychiatre Jacques Bradwejn et le psychologue André Marchand, respectivement des établissements ci-haut mentionnés, ont lancé une brochure d'information à l'intention du grand public sur cette affection, hier en conférence de presse.

Le trouble de la panique atteint entre 2 et 4 p. cent de la population, des gens qui souvent demeurent incompris du système de santé. D'origine biologique, l'attaque se manifeste par des palpitations cardiaques, une sensation d'étouffement, un sentiment de peur, d'anxiété, etc. La crise peut durer 25 minutes. Ce désordre peut engendrer l'agoraphobie, la dépression, l'abus de drogues ou d'alcool.

« Seulement 15 à 20 p. cent des gens atteints ont reçu un diagnostic exact, et souvent après avoir consulté une dizaine de médecins pendant six ou sept ans, explique le docteur Bradwejn. C'est beaucoup de souffrances et de coûts inutiles. Dans les cas les plus graves, les gens vivent en reclus. Une fois soignés, ils vivent une vie normale et sont bien dans leur peau. »

Récepteurs hypersensibles
C'est en 1988 que l'équipe du docteur Bradwejn a découvert l'importance du neurotransmetteur nommé CCK dans les attaques de panique. (Les neurotransmetteurs ont pour fonction de transmettre un message d'une cellule à l'autre du système nerveux.)

« Le système naturel du cerveau utilise le CCK pour transmettre des émotions diverses, explique le psychiatre. Chez les gens sujets aux attaques de panique, les récepteurs des CCK dans le cerveau sont hypersensibles. »

Le scientifique a réalisé une série d'expériences dans laquelle des sujets atteints et des sujets normaux ont accepté de se faire injecter du CCK.

« Chez tous, le CCK induit la sensation de panique, affirme le docteur Bradwejn. Mais chez les sujets atteints, la réaction est cinq fois plus violente que chez les autres. »

Fort heureusement, plus d'une dizaine de médicaments existent déjà pour régulariser le système

L'histoire de Normand

« J'ai pris de l'imipramine pendant un an, avec très peu d'effets secondaires, relate Normand Lalonde, un jeune homme de 31 ans qui a eu une première attaque de panique il y a six ans. Je n'ai eu aucune attaque alors que j'étais sous médication. Depuis le mois d'août 1992 je ne prends plus de médicaments. Il m'arrive d'avoir de petites attaques, moins fortes qu'auparavant, et cela ne nuit pas à ma vie. Je sais de quoi il s'agit, alors je laisse passer la crise. »

Après sa première crise, Normand est allé voir un médecin de famille, puis un cardiologue, puis, enfin, après quatre ans, un neurologue, lequel mit enfin le doigt sur le bobo. À ce moment-là, les crises qui avaient d'abord été assez espacées se répétaient jusqu'à quatre fois par jour. « Je me forçais à aller travailler, mais cela m'était extrêmement pénible », relate Normand.

Quand la première crise s'est produite, Normand conduisait une voiture et ne ressentait aucun stress particulier. « Je n'avais aucune raison d'avoir peur, cela s'est déclenché tout seul », dit-il.

« On a tendance à banaliser et à dire que la crise de panique est un état de gros stress, mais c'est faux, affirme le docteur Bradwejn. Pratiquer la relaxation ou faire de l'exercice, des activités qui modifient la chimie du cerveau, peuvent même provoquer une crise au lieu de calmer la personne. »

La crise de panique n'est pas non plus la manifestation d'un problème inconscient refoulé.

« Une de nos patientes avait souffert d'inceste dans sa jeunesse, ce pour quoi elle a suivi une psychothérapie pendant des années. Elle se demandait pourquoi elle avait des attaques de panique alors qu'elle se sentait maintenant beaucoup mieux dans sa peau. L'injection de CCK a démontré qu'elle était atteinte du trouble de panique. Elle a été soulagée d'apprendre que la cause de ses crises était biologique. »

Le docteur Bradwejn espère que la recherche mènera à la découverte du gène de ce trouble et par là à la prévention. Une personne sujette aux attaques de panique a dans 25 p. cent des cas un membre de sa famille qui est atteint lui aussi.

« Mais même si la recherche s'arrêtait là, on a maintenant assez de connaissances et de médicaments pour que cessent les souffrances de ces personnes », souligne le chercheur.

On peut avoir des informations sur les troubles de panique et sur la brochure au 1-800-565-7329.

À l'aide!

Vous préparez un document sur votre ordinateur et vous avez un pépin! S'agit-il d'une simple erreur ou d'un problème majeur? À qui demander de l'aide?

Eh bien, il existe un service où l'on peut répondre à toutes vos questions, quelles qu'elles soient, et vous tirer d'affaire à n'importe quel moment.

Il s'agit de HelpWare, le service d'assistance technique offert avec tout ordinateur IBM ou Ambra. Un service où l'on parle un langage que vous comprenez. Un service rapide... il suffit de composer un numéro.

DE L'AIDE PARTOUT.

Que ce soit pour le logiciel ou pour le matériel, quand vous avez besoin d'aide, HelpWare IBM est là. L'assistance vous est fournie par téléphone ou en personne, là où vous travaillez, à votre domicile ou à votre bureau.

DE L'AIDE TOUJOURS.

Que vous soyez au centre-ville ou en région, HelpWare est là. **Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept.** Vous avez donc la tranquillité d'esprit car vous savez qu'un service



d'assistance est à votre disposition tant et aussi longtemps que durera votre ordinateur.

DE L'AIDE POUR TOUT.

Il vous suffit d'appeler sans frais. C'est l'un des avantages que vous tirez de posséder un ordinateur de la Compagnie des ordinateurs personnels IBM, une compagnie qui vous offre une gamme de produits comprenant le PS/1 IBM, le PS/2 IBM, le ThinkPad IBM, le PSVP IBM de même que la gamme Ambra Haute-Performance, Ambra Entrepreneur et Ambra

Entreprise. De plus, pour moins de 100 \$ par année, vous pouvez profiter de ces autres avantages : programmes de formation, abonnements à des clubs spécialisés, garanties prolongées, envois postaux et bien plus encore.

ET CE N'EST PAS TOUT!

Même si vous n'avez pas d'ordinateur, IBM est là pour vous. Une ligne directe spéciale est mise à la disposition des personnes qui magasinent encore. Nous les conseillons judicieusement et nous les aidons à déterminer quel PC leur convient le mieux et où elles pourraient se le procurer.

Alors, s'il vous arrive d'avoir un pépin ou de faire une fausse manoeuvre, ne vous en faites pas.

Avec IBM et Ambra, HelpWare vient à la rescousse. Pour devenir membre ou pour obtenir plus de renseignements, appelez-nous au 1 800 465-7999, poste 531.



Pour votre tranquillité d'esprit.



*HelpLearn en ligne est disponible dans tout le Canada. *HelpLearn chez vous est disponible dans certaines régions. IBM, PS/1 et PS/2 sont des marques déposées et HelpWare, ThinkPad et PSVP sont des marques de commerce d'International Business Machines Corporation. IBM Canada Ltée est un usager inscrit. Ambra est un produit d'Expercomp Services Limited, filiale d'IBM Canada Ltée.

**SP NOUS AVEZ-VOUS
CA OUBLIÉS?**
Veuillez ramener votre carte de membre aujourd'hui.
SPCA, 5215 Jean-Talon ouest, Montréal (Québec) H4P 1X4

Le don de changer les choses

Johanne, 26 ans, et son fils Daniel, 7 ans, ont souffert de faim et de malnutrition. Cela signifiait pour Daniel, l'impossibilité de suivre l'école normalement. Quant à Johanne, une marginalisation toujours plus grande.

Avec l'aide du centre communautaire du quartier, financé par Centraide, ils mangent maintenant trois repas par jour. Et Johanne apprend avec d'autres, comment mettre en commun leurs ressources pour mieux se nourrir.

Depuis deux mois, Daniel est premier de classe.

Votre don à Centraide a changé la vie de Johanne et son fils.

Merci!

Merci aux amis de Centraide qui ont défrayé les coûts de cette annonce.

RETOURNEZ CE COUPON AVEC VOTRE DON.

Oui, j'ai le don de changer les choses!

150\$ 100\$ 55\$ 30\$ _____ \$

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ () TELEPHONE _____

Chèque VISA M.C.

No carte _____

Date exp.: _____

SIGNATURE _____

Tél.: (514) 288-1261
No enregistrement: 0038356-03 WR LK

Merci!

Centraide
493, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6

LA BANQUE ROYALE PRÉSENTE LE TABLEAU D'HONNEUR SCOLAIRE CANADIEN DE L'USIC

Les athlètes étudiants qui ont mérité 80% ou plus dans leurs études tout en représentant leur établissement d'enseignement en 1992-1993

L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

Rangée du haut (de gauche à droite):
Mike Pohorty, Patrick Lavolette, Isabelle Marquis, Skip Langton.
Rangée du bas (de gauche à droite):
Sarah Brown, Peter Pozar, Luc Pelland.

La Banque Royale et L'Union Sportive Interuniversitaire Canadienne soutiennent l'initiative nationale «L'École avant tout»

Pourquoi payer une voiture neuve 34 000 \$ quand vous pouvez vous offrir une Mercedes neuve pour le même prix?

Classe C Mercedes-Benz vous propose un choix de styles de vie. Ou bien acquérir une simple voiture neuve, ou bien posséder le plus récent joyau d'une marque dont le nom est désormais légendaire. Choisissez le joyau, et vous posséderez un morceau de l'Histoire de l'automobile. Histoire qui commence en janvier 1886 quand

Karl Benz mit en route le premier moteur de la toute première automobile. Vous partagerez une philosophie du design qui a donné naissance aux voitures les plus racées jamais construites, comme la SSK de 1928 et la 300SL «Aile de mouette» de 1954. Vous posséderez aussi la dernière incarnation de la légende Mercedes : la Mercedes de Classe C.



À partir de
34 350\$

Un nouveau chapitre dans l'Histoire de Mercedes-Benz s'ouvre avec la Classe C. Une voiture de luxe de 34 350 \$ qui ne pouvait provenir que de la firme qui construit aussi une voiture de luxe de 176 150 \$.*

Le nombre des caractéristiques de sécurité de la Classe C peut paraître excessif. Et pourtant, chacune a sa propre logique.

Les éléments du moteur sont astucieusement étagés pour les empêcher de s'entasser et de faire irruption dans l'habitacle.

Les rebords antérieurs des coussins de siège ont pour contre-partie une élévation du plancher d'acier. Ce qui empêche les occupants de glisser sous leur ceinture en cas de collision frontale.

L'obsession légendaire chez Mercedes en ce qui concerne la protection des occupants atteint même les garnitures de bois. Sous le placage de zébrano réside une plaque d'aluminium conçue pour empêcher la formation d'éclats.

Et, bien sûr,

freins à disque avec ABS aux quatre roues, deux coussins gonflables, et zones tampon destinées à dissiper l'énergie en cas de collision frontale asymétrique.

Sur la Classe C, les touches de confort sont aussi abondantes que bien pensées.

Le système de climatisation automatique peut filtrer poussières, pollens et polluants ne mesurant pas plus de 5 microns.

Le système AM/FM stéréo à lecteur de cassettes règle son propre volume en fonction de la vitesse.

Et un système de chauffage maintient une température confortable dans l'habitacle pendant 30 minutes lorsque vous magasinez.

Sachant que peu de Nord-américains pourront conduire leur Mercedes aux vitesses permises sur les autobahns, nos ingénieurs ont échangé la vitesse de

pointe contre une puissance de couple exceptionnelle à moyen régime. La puissance rêvée pour entrer sur l'autoroute.

Sont offerts : un 4 cylindres de 2,2 L (C220) et un 6 cylindres de 2,8 L (C280). Ces deux moteurs ont quatre soupapes par cylindre, double arbre à cames en tête avec allumage variable et injection de carburant séquentielle électronique.

Nous avons tout fait pour empêcher que rien ne vienne réduire le plaisir que peuvent vous donner ces nouveaux moteurs, quelle que soit la saison. Jusqu'à y poser des bougies à rendement élevé par temps froid.

Le programme d'Assistance routière Mercedes est offert en tout temps à toute personne qui conduit une Mercedes, peu importe l'âge ou le kilométrage de la voiture.

En fait, nous faisons bien plus que d'écrire l'Histoire.

*Pour plus de renseignements, composez
1 800 387-4632.*



Sondage sur la générosité des Québécois: pas de grandes surprises

Les dirigeants du Forum de la philanthropie s'étonnent cependant que les donateurs négligent d'exiger un reçu

JULES BÉLIVEAU

Les principaux organisateurs du Forum québécois de la philanthropie, qui a lieu présentement à Montréal, sont peu surpris des résultats du sondage commandé à la maison Léger et Léger sur la générosité des Québécois.

«Nous savions que les Québécois sont généreux», ont déclaré les coprésidents de cet événement, qui est une première au Québec, Mme Michèle Thibodeau-DeGuire, présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal, et M. Ronald Montminy, président de la firme d'experts-conseils en collecte de fonds Montminy Bédard et Associés.

M. Roméo Malenfant, bien connu dans les milieux de la philanthropie — il dirige la maison de consultants DPRM et siège au conseil d'administration du Centre canadien de philanthropie —

dit avoir été étonné surtout par la quantité de Québécois qui négligent ou ne se préoccupent pas de demander des reçus d'impôt lorsqu'ils font des dons à divers organismes sans but lucratif.

«Environ 25 p. cent des donateurs qui envoient une contribution par la poste ne demandent pas de reçu, c'est beaucoup de monde», commente-t-il.

M. Malenfant, tout comme Mme DeGuire et M. Montigny, se montre perplexe devant le fait que les Québécois soient si peu «organisés» en matière de dons de charité: contrairement aux donateurs des autres provinces canadiennes et à ceux des États-Unis, les Québécois ouvrent spontanément leur portefeuille quand une cause les touche et ils ne font généralement (dans la proportion de 83 p. cent) aucune planification pour leurs dons de charité.

Selon M. Malenfant, cette spontanéité bien québécoise ex-

plique le grand succès des téléthons au Québec et celui de la vente de tablettes de chocolat ou de divers autres produits pour le financement de toutes sortes de bonnes causes. «L'exemple typique que je donne depuis dix ans, dit-il, est le téléthon de la paralysie cérébrale: au Québec, en 1980, après seulement trois ans d'existence, cet événement recueillait déjà 3,6 millions de dollars; en Ontario, après 12 ans et avec une population supérieure à celle du Québec, un téléthon semblable en était toujours à 1,1 million ou 1,2 million.»

M. Montigny a donné un autre exemple de la spontanéité — et de la générosité — des Québécois: la campagne de souscription mise sur pied pour venir en aide à un camionneur des Cantons de l'Est, accusé d'avoir provoqué dans un accident la mort de deux policiers du New Hampshire, a recueilli 400 000 \$ en deux jours. «Les gens, dit-il, ont été touchés.

Ils ont endossé une cause et ils sont devenus des sauveurs.»

Mme DeGuire n'en a pas contre le fait que les Québécois fonctionnent souvent par «coups de cœur». Mais elle déplore qu'une générosité aussi peu rationnelle conduise à des éparpillements qui, finalement, risquent d'être sans impact vraiment important.

Pour Mme DeGuire, la philanthropie n'a encore jamais été présentée au Québec comme un moyen de choix de société. «Il faut donner des lettres de noblesse à la philanthropie chez nous, dit-elle. Il faut dire aux gens: s'il est important pour vous qu'un orchestre symphonique ou que le théâtre vivent, si vous voulez que les universités progressent, il faut que vous vous engagiez. Il faut leur dire aussi que même si leur don semble petit, c'est surtout la participation de tout le monde qui est importante. C'est alors qu'on peut arriver à un impact incroyablement.»

La confiance envers les organismes de collecte de fonds

	Très confiance %	Assez confiance %	Peu confiance %	Pas du tout confiance %
Organismes religieux	12,5	37,4	25,6	21,2
Organismes ayant trait à l'éducation	14,7	51,9	22,2	5,1
Organismes ayant trait à la culture	8,0	43,5	30,8	10,1
Organismes offrant de l'aide internationale	10,3	38,2	32,6	14,8
Personnes démunies	22,6	56,5	13,8	4,1
Organismes environnementaux	13,5	40,3	30,3	11,2
Organismes ayant trait à la santé	29,4	51,1	13,9	2,5

Note: Le complément au total à l'horizontale pour faire 100% représente les personnes sans opinion ou qui refusent de répondre.

Infographie La Presse

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

MESSIEURS, vous êtes entre deux tailles (35, 37, 39) et vous pensez que personne ne s'en préoccupe?
Fabriqué au Canada et fait pour durer!
Tilley Endurables
158, Laurier ouest
272-7791 M2015427

RÉSULTATS
Tirage du 93-11-08

3	5	10	12	13
17	18	20	22	28
32	33	41	43	45
58	59	61	65	70

Prochain tirage: 93-11-09
T V A, LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

POSSIBILITÉ DE SUBVENTIONS JUSQU'À 3 000 \$

THERMOPOMPE 2 TONNES
COMPREND CHAUDIÈRE AU MAZOUT OU AU GAZ GRATUITE

Pour les maisons avec système à air pulsé

- Financement à 100% offert
- Aucun sous-traitant
- Après subvention, le cas échéant

Le programme de subventions de 3 000 \$ prend fin en décembre! Profitez-en tout de suite!

Carrier
LES PLUS BAS PRIX GARANTIS SUR TOUS LES MODÈLES
3 195\$*
* Installation comprise

ECONOTECH
Le seul centre de liquidation de thermopompes à Montréal
APPELEZ DÈS MAINTENANT... 733-1414

- CARRIER
- LENNOX
- MITSUBISHI
- RHEEM
- YORK
- SANYO

LES AFFAIRES AUX ÉTATS-UNIS, C'EST L'AFFAIRE D'AMERICAN.

AMERICAN CONNAÎT LES ÉTATS-UNIS MIEUX QUE PERSONNE.

American peut vous emmener vers plus de 200 villes américaines. Personne ne peut vous emmener vers autant de villes américaines qu'American Airlines. Par exemple, American vous offre 5 vols quotidiens sans escale vers Chicago, en semaine. Et une fois sur place, American et American Eagle® vous réservent une multitude de correspondances dans la même aéroport vers plus de 200 villes américaines dont Denver, Dallas/Fort Worth, Phoenix, Los Angeles, San Francisco et Seattle/Tacoma. American peut donc vous emmener presque partout où vous voulez aller aux États-Unis.

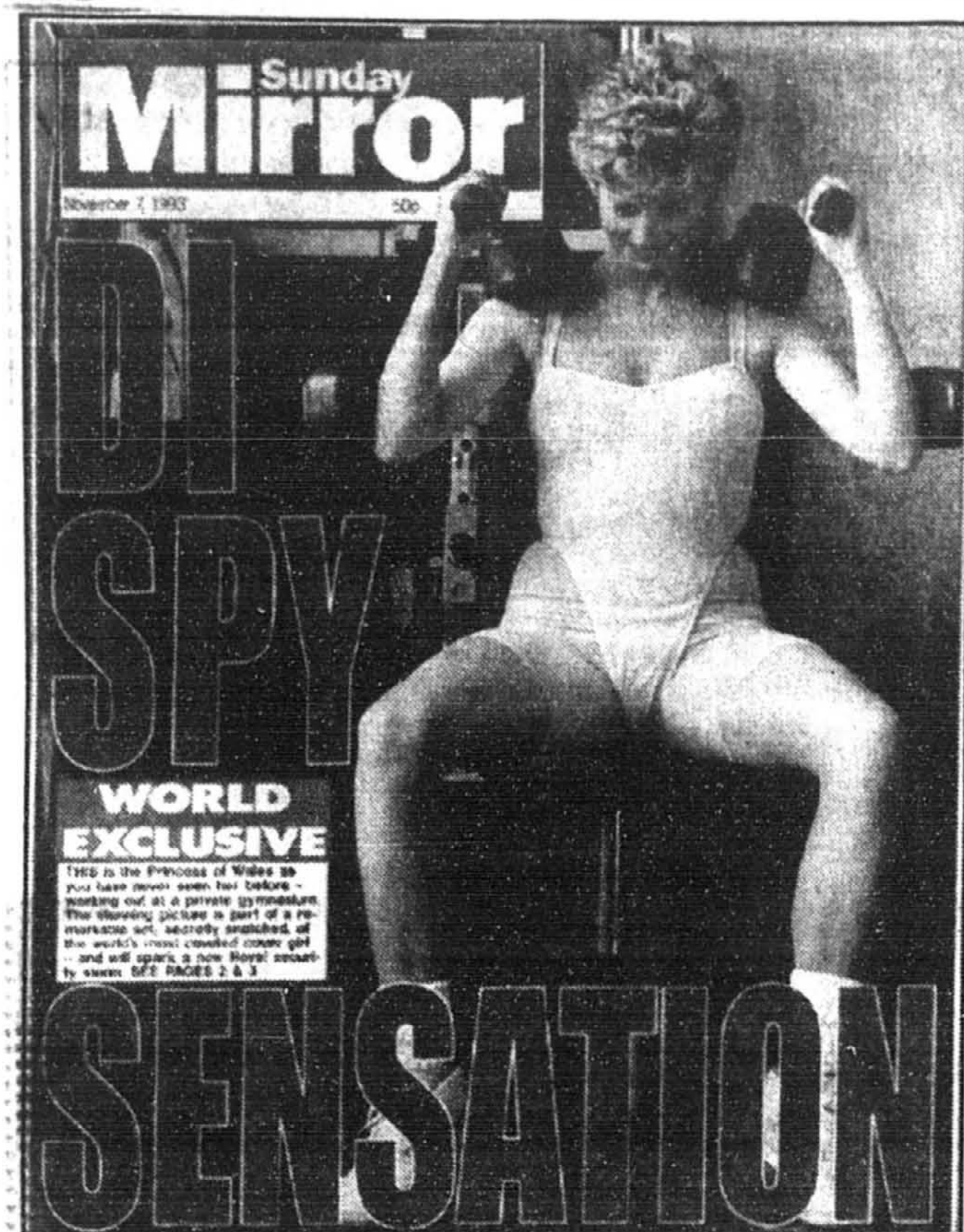
Les membres du programme AAdvantage® peuvent maintenant accumuler des primes-voyages avec les lignes aériennes Canadien International. En effet, les membres du programme AAdvantage pour grands voyageurs peuvent accumuler des primes-voyages lorsqu'ils voyagent avec Canadien International. En plus de pouvoir échanger ces primes-voyages contre des billets d'American, ils peuvent aussi les échanger avec Canadien International et Canadien Régional vers plus de 145 destinations au Canada, en Europe et en Asie.

Pour renseignements ou réservations, communiquez avec votre agent de voyage ou avec American Airlines au 1-800-433-7300.

AAdvantage®

American Eagle et AAdvantage sont des marques déposées d'American Airlines, Inc. American Eagle est la ligne aérienne régionale d'American. American se réserve le droit de modifier, sans préavis et en tout temps, les statuts et règlements, les primes-voyages et les offres spéciales du programme AAdvantage et de mettre fin au programme AAdvantage à six mois de préavis.

American Airlines®
du spécial dans l'air.®



Une des photos controversées de Lady Diana en culotte de cycliste bleue recouverte d'un justaucorps turquoise, s'étalait en première page du *Sunday Mirror*. C'est le propriétaire du club de gymnastique, Bryce Taylor, qui les a prises à l'insu de Lady Diana grâce à un appareil caché en face du fauteuil où elle faisait travailler ses muscles.

Trop c'est trop! Lady Diana fait appel à la justice contre la presse populaire

Agence France-Presse
LONDRES

■ Pour la première fois, Lady Diana en appelle à la justice de son pays contre un tabloïde de la publication par le *Mirror* de photos suggestives prises à son insu dans un club de gymnastique, à l'indignation de la presse comme de l'establishment.

Elle va porter plainte demain contre le gymnase où elle allait depuis trois ans pour abus de confiance et rupture de contrat, et contre le journal qui a publié les photos deux jours de suite, a annoncé son avocat.

Lady Diane n'est pas sûre de gagner, faute de loi protégeant la vie privée au Royaume-Uni. Mais elle aura à coup sûr le soutien du public, choqué par ces intrusions répétées dans la vie privée des membres de la famille royale, même s'il continue d'être ému par les histoires des tabloïdes qui tirent à douze millions d'exemplaires.

Diana a déjà obtenu de la Haute Cour de Londres d'interdire toute nouvelle publication de ces photos tant par le groupe *Mirror* que par le propriétaire du club, Bryce Taylor, qui les a prises grâce à un appareil caché en face du fauteuil où elle faisait travailler ses muscles fessiers et ses cuisses.

La princesse de Galles a visiblement le soutien de la reine Elizabeth II, qui avait envoyé son avo-

cat pour prendre des notes à l'audience.

Le groupe *Mirror* aurait payé au moins 100.000 livres (150.000 dollars) pour les clichés. La vente des photos à l'étranger pourrait rapporter à son auteur un million de livres (1,5 million de dollars), a estimé Max Clifford, responsable de la communication du club.

Cette affaire, et la rapide et combative réaction de la princesse pourrait aider le gouvernement à faire passer une loi sur la protection de la vie privée.

Il n'en existe pas actuellement et tous les coups sont permis aux journaux populaires dans la guerre fratricide qu'ils se livrent quotidiennement.

Mais la publication des photos extrêmement suggestives de Diana en culotte de cycliste bleue recouverte d'un justaucorps turquoise qui ne cache pas grand chose de son anatomie aura peut-être été le mauvais scoop de trop.

L'affaire tombe en effet au plus mal pour les médias, alors que le gouvernement prépare depuis plus d'un an un projet de loi sur la protection de vie privée, avec une très grande prudence, car le Premier ministre John Major ne veut pas mécontenter des journaux en très grande majorité conservateurs.

Le gouvernement devrait profiter du sentiment d'écœurement exprimé par beaucoup depuis dimanche pour faire avancer son projet. Il le déposera aux Commu-

nes début 1994, a dit Peter Brooke, ministre du Patrimoine chargé du dossier, en notant l'inefficacité de l'organisme d'auto-régulation de la presse, en place depuis trois ans.

Les journaux en avaient rajouté hier dans la condamnation outrée. Même le *Sun*, qui ne s'est pourtant pas privé de dévoiler des secrets royaux parfois très intimes, titre «Deshonneur» et se demande très sérieusement si «le *Mirror* n'est pas devenu fou» car il craint pour l'avenir de tous les tabloïdes, pour qui la famille royale est la poule aux oeufs d'or.

Les ventes du *Daily* et du *Sunday Mirror* ont d'ailleurs augmenté de plus de 100.000 numéros chacun avec la publication de ces photographies de la princesse

de Galles, a annoncé hier soir un porte-parole du groupe *Mirror*.

Le *Daily Mirror* compte pour un cinquième du marché de la presse nationale britannique avec près de 2,7 millions d'exemplaires par jour. Le *Sunday Mirror* tire à 2660 210 numéros, ce qui assure au groupe *Mirror*, qui publie également le dominical *The People* (2016 782 d'exemplaires), 30% du marché des journaux nationaux publiés le dimanche.

Le groupe *Mirror* a par ailleurs annoncé son intention de se retirer de la Commission des plaintes contre la Presse (CPC), car celle-ci, selon lui, perdu toute crédibilité «après avoir condamné le groupe sans jugement» pour la publication des photos de Diana.

Sarah et Andrew vont divorcer, selon la soeur de la duchesse

Agence France-Presse
LONDRES

■ Le duc et la duchesse d'York vont divorcer, affirme Jane Makim, la soeur de «Fergie» dans un entretien publié dans le dernier numéro du magazine britannique *Hello*.

«Après un an de séparation, je pense que Sarah va divorcer», affirme-t-elle.

La séparation du couple date officiellement de juin 1992, mais elle avait eu lieu en réalité dès le mois de mars.

Le duc et la duchesse d'York sont cependant restés très proches grâce à leurs deux filles Béatrice et Eugénie.

Jane Makim, 36 ans, rejette toutefois la possibilité d'une réconciliation. «Non je n'y crois pas. Mais ils sont les seuls à pouvoir répondre à cette question», a-t-elle dit.

«Je pense pour ma part qu'ils pourraient servir de modèle pour montrer la manière la plus civilisée et la plus positive de mener un divorce», dit-elle.



Elizabeth McCarrick a croisé le petit James et ses deux bourreaux.

Une passante qui aurait pu sauver le petit James

Agence France-Presse
PRESTON, Grande-Bretagne

■ La voix brisée par l'émotion, une mère de famille a raconté hier comment elle avait failli sauver le petit James: elle lui avait demandé si tout allait bien et s'il avait besoin d'aide après avoir arrêté dans la rue les deux enfants qui venaient de l'enlever et s'apprêtaient à le tuer.

Le procès des deux garçons de 11 ans accusés du meurtre de James Bulger, 2 ans, torturé et battu à mort en février dernier près de Liverpool, est entré dans sa deuxième semaine devant la Cour de Preston (nord) avec l'audition de nouveaux témoignages accablants.

Elizabeth McCarrick se promenait avec sa fillette lorsque, croisant le trio, elle s'est émue de voir «un petit garçon à l'air très fatigué, la tête baissée» entouré par deux «grands» qui le tenaient fermement par les bras.

Elle a arrêté les enfants, a demandé à sa fillette de prendre la main de James pour le reconforter. Mais elle n'a pas été plus loin, convaincue par les explications des deux garçons: «Tout va bien madame, il est perdu, et on l'emène à la station de police».

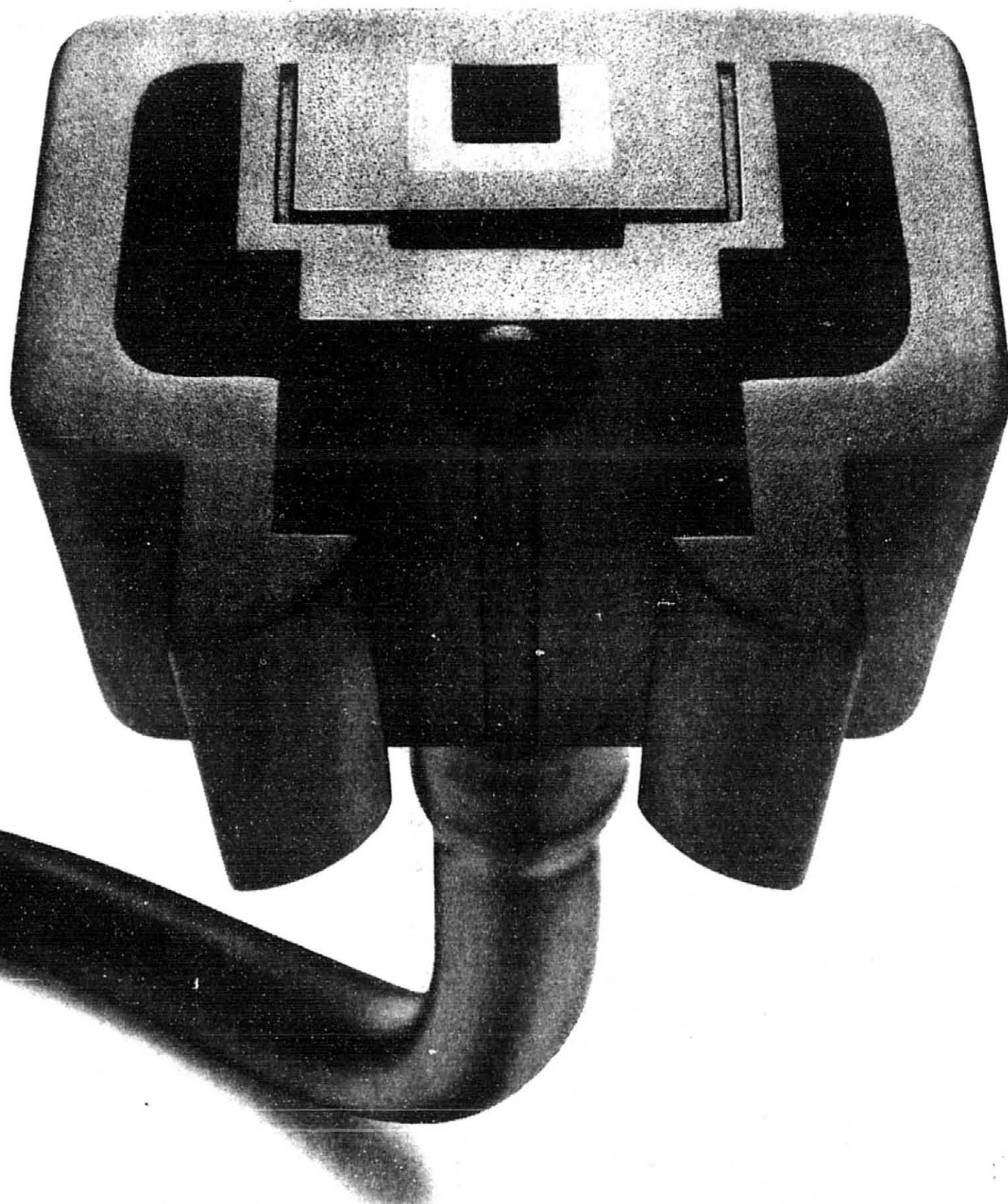
Elle s'est finalement contentée de s'assurer qu'ils connaissent leur route, avant de poursuivre sa promenade. «À un moment, pourtant, j'ai failli emmener moi-même le petit à la police, parce qu'il était totalement silencieux», a dit à la barre Mme McCarrick, étouffant ses sanglots après avoir formellement reconnu les deux jeunes accusés.

Après cette rencontre, ils mettront au point un nouveau mensonge: «James est notre petit frère, on le ramène à la maison». C'est ce qu'ils diront en croisant un camarade d'école, qui est également venu apporter son témoignage à la Cour.

À 12 ans, il n'a pu retenir ses larmes en racontant comment lui aussi s'était inquiété du sort du petit James. «Il avait une bosse au-dessus de l'oeil gauche. On aurait dit qu'il avait beaucoup pleuré. Je lui ai demandé s'il allait bien, ou quelque chose comme ça, et il s'est mis à pleurer.»

Pour la première fois depuis le début du procès, le père de James n'était pas présent hier dans la salle d'audience. «Il ne peut plus supporter le procès. Ni lui ni son épouse Denise ne reviendront au tribunal, même pas pour l'énoncé du verdict», a expliqué leur avocat.

339\$
PAR MOIS,
GICLEUR 4 SAISONS
COMPRIS!



Posé directement sur le bras des essuie-glace de la Cutlass Supreme d'Oldsmobile, ce gicleur permet une distribution uniforme du liquide sur le pare-brise. Et, contrairement aux gicleurs posés à même le capot, il est moins susceptible de geler en hiver. Ce n'est peut-être qu'un détail, mais si les ingénieurs d'Oldsmobile mettent autant de soins à raffiner chaque petite chose, imaginez l'ensemble. **La Cutlass Supreme SL 4 portes 1994 d'Oldsmobile. 339 \$ par mois en location à long terme avec, entre autres détails:**

- Freins antiblocage aux 4 roues
- Climatiser
- Coussin gonflable côté conducteur
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultiplication
- Moteur V6 3.1 L de 160 chevaux
- Lève-glaces électrique
- Groupe d'équipement sport avec phares antibrouillards
- Régulateur de vitesse
- Commande de déverrouillage des portes à distance
- Assistance routière 24 heures†

Pour beaucoup plus de détails, voyez votre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile.



Oldsmobile
L'Obsession du détail

Lise Payette contre Victor-Lévy Beaulieu

Des auteurs et des journalistes déposent dans ce procès pour diffamation

YVES BOISVERT

La querelle entre les auteurs de séries télévisées Lise Payette et Victor-Lévy Beaulieu s'est transportée en Cour supérieure, hier, devant le juge Bernard Gratton, qui ne semble pas prendre l'affaire trop... au dramatique.

Profitant du commentaire d'un témoin qui disait que le milieu de la création télévisuelle est «extrêmement susceptible», le juge Gratton a lancé: «La preuve, c'est qu'il y a des gens ici», en parlant de M. Beaulieu et de Mme Payette.

L'affaire remonte au printemps de 1991. À l'époque, Victor-Lévy Beaulieu, qui planche sur sa série *Montréal P.O.*, pour Radio-Canada, apprend que Télé-Métropole diffusera une série de Lise Payette intitulée *Montréal, ville ouverte*, dont la toile de fond est, comme la sienne, le Montréal des années 40 et de l'enquête sur la moralité.

M. Beaulieu constate aussi que le réalisateur Richard Martin, qui a pris connaissance de certains de ses textes, est passé dans l'équipe de Lise Payette. Il est furieux.

L'écrivain appelle quelques journalistes pour se plaindre. Parmi ceux-ci, Nathalie Petrowski, alors au *Devoir*, qui publie ses récriminations à la une du quotidien, le 3 avril 1991.

Dans ce texte, il est notamment cité ainsi: «Madame Payette a manqué d'éthique. Elle savait parfaitement que j'étais en train d'écrire cette série-là et elle a quand même accepté l'invitation du privé parce que c'était payant et qu'elle est tellement boulimique qu'elle n'est pas capable de rien refuser.»

Plus loin, la journaliste écrit qu'à la vue de la défection de Martin pour l'équipe de Mme Payette, VLB n'était pas loin de conclure au «piratage». «Si on vivait dans un autre genre de société, je l'accuserais d'espionnage industriel, mais comme c'est au Québec, je me tais.»

Le titre de l'article était plus catégorique: «Victor-Lévy Beaulieu accuse Lise Payette de l'avoir piraté.»

Le texte a créé bien des remous, et après l'envoi d'une mise en demeure, *Le Devoir*, sans l'accord de Mme Petrowski, a publié un long rectificatif qui fait état du point de vue de Mme Payette, qui n'avait pas été contactée par la journaliste. Le quotidien précise qu'il ne fait pas siennes les accusations de VLB, et écrit que les faits qui lui ont été communiqués démontrent que «Mme Payette n'a jamais pu tirer profit des textes que Victor-Lévy Beaulieu était à rédiger.»

Quelques jours plus tard, Mme Payette, qui dit avoir été dans l'impossibilité de travailler pendant dix jours à cause de cette controverse, poursuit VLB pour 225 000 \$, et le réalisateur Richard Martin poursuit également l'auteur pour 175 000 \$. Tous deux estiment que VLB a attaqué injustement leur réputation, a proféré des «mensonges» à leur endroit et a mené une campagne de dénigrement.

Lors de la première journée du procès, hier, au palais de justice de Montréal, Mme Petrowski a expliqué au tribunal que VLB lui avait téléphoné après que Lise Payette eut donné une conférence de presse annonçant *Montréal, ville ouverte*.

«Il était très énervé, il déparlait un peu», a dit la journaliste, maintenant à l'emploi de *La Presse*. Le lendemain, pour plus de sûreté, elle a rappelé VLB pour voir s'il maintenait ses propos. Comme c'était le cas, elle en a fait un article.

Le titre qui coiffait son texte (et qui n'était pas d'elle) ne reflétait pas le contenu de l'article, a-t-elle

Le pape peiné par les agressions commises par des prêtres canadiens

Agence France-Presse
CITÉ DU VATICAN

Jean-Paul II a évoqué hier «l'angoisse» qu'il a ressentie lorsqu'il fut informé du scandale des agressions sexuelles commises par des prêtres canadiens, surtout dans les années 1970, et il a reconfirmé la doctrine de l'Église sur le célibat sacerdotal.

Le pape s'adressait aux évêques du Canada venus au Vatican pour leur visite périodique «ad limina».

Le scandale provoqué par des membres du clergé qui ont failli dans le domaine du célibat a été une source de grande souffrance pour l'Église du Canada, a-t-il déclaré. Je souhaite que vous sachiez que j'ai partagé personnellement cette angoisse avec vous.»

Le souverain pontife a affirmé qu'il avait prié pour «les victimes de mauvaise conduite sexuelle et pour les coupables».

L'affaire la plus retentissante a eu lieu dans un orphelinat de Terre-Neuve, où des frères ont agressé des mineurs, un «sombre épisode» qui a même été évoqué il y a trois ans au synode consacré à la formation des prêtres. Le pape a remplacé Mgr Alphonse L. Penney, évêque de St-Jean (Terre-Neuve), accusé de négligence dans cette affaire.

dit. L'accusation que VLB portait en était une de «manque d'éthique», pas de «piratage», a-t-elle expliqué.

Fernand Quirion, ex-chef des émissions dramatiques à Radio-Canada, a dit au juge Gratton qu'il avait trouvé toute cette affaire «malheureuse», car tant VLB que Payette et Martin ont une excellente réputation.

Il s'est dit d'avis que Martin n'a aucunement manqué à l'éthique en lisant deux séries de texte ayant la même toile de fond, pour choisir l'une des deux. En tant que pigiste, il a tout à fait le droit de choisir.

M. Quirion a confié cependant qu'il se demandait comment Mme Payette arriverait à écrire *Marylin*, une émission quotidien-

ne d'une demi-heure, en plus d'une série historique de 13 émissions d'une heure.

Il a expliqué que Martin avait trouvé les textes de VLB «très intéressants» et que cinq jours plus tard, il lui apprenait qu'il préférerait passer avec l'équipe de Mme Payette, où les cachets étaient plus alléchants et où l'«horaire» lui convenait davantage.

D'autre part, l'auteur Jean-Pierre Plante, qui dirigeait à l'époque la SARDEC, qui veille aux droits des auteurs, a retenu de l'événement que VLB avait lancé des «accusations de plagiat», la plus grave possible pour un auteur. L'affaire a remué le milieu pendant une semaine, puis on est passé à autre chose, a-t-il dit.

Le procès se poursuit aujourd'hui.

THE LOCK

Un investissement rentable que tout fabricant de logiciels doit envisager.

Protégez vos profits contre le piratage.



- THE LOCK est facile à installer et protège efficacement vos logiciels contre le piratage. L'outil sécuritaire que vous cherchez!
- THE LOCK est doté d'une mémoire de lecture et d'écriture d'une grande capacité.
- THE LOCK est facile à utiliser et ce, autant pour le programmeur que pour l'utilisateur.
- THE LOCK est invisible et indétectable.
- THE LOCK vous est offert à prix très abordable.

**PROTÉGEZ VOTRE FORTUNE CONTRE LES PIRATES!
UTILISEZ THE LOCK;
LA PROTECTION QU'IL VOUS FAUT!**

BUREAU EN GROS

Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

QUELS BAS PRIX D'ENTREPÔT!

COMPAQ ORDINATEUR PROLINEA 425S

LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT
58,84\$/MOIS
(BASÉ SUR 36 MOIS, S.A.C.)

1499\$

MONITEUR VENDU SÉPARÉMENT

Moniteur couleur Compaq SVGA 14". No 19035 399\$

Moniteur couleur Magnavox SVGA 14". No 19804 300\$



Canon IMPRIMANTE BUBBLEJET 200

N°19655

- Impression à jet d'encre, de qualité laser
- Alimentation 100 feuilles
- Imprime jusqu'à 500 car./sec.
- Accepte papier de format lettre ou légal, ainsi que des enveloppes
- 10 polices de caractères incorporées
- Définition de 360 points/pouce
- Garantie d'un an

(Détails au magasin)



399\$

SIM Farm

St. City's Casinny Cousin



JEU SIMFARM

N° 19684
En anglais.

3499*

PAPIER À COPIES

N° 14936
8 1/2 x 11". Papier 20 lb. Rendement fiable sans blocage. Blanc.

2279*

BOITE/5000 FEUILLES

Chemises ULTRA-LÉGÈRES

10 1/2 pts. Onglet 1/2 coupe. Qualité d'usage général.

Format lettre
N° 19952

398*

PAQ.100

Format légal
N° 19953

498*

PAQ.100

JEU ÉDUCATIF READER RABBIT 3

N° 20019
En anglais.

3999*



GRATIS

AVEC CE BON, A L'ACHAT DE 30 \$

- 500 enveloppes commerciales N° 10
- 12 stylos à bille PaperMate. 2 pointes, 3 couleurs, au choix

- Agrafeuse, agrafes et arrache-agrafes Stanley-Bostitch
- 5 tablettes de papier blanc, à larges interlignes, format lettre.

Collectionnez ces articles. Présentez ce bon et votre carte d'adhésion-escroutille GRATUITE de BUREAU EN GROS à la caisse. À l'achat minimum de 30 \$, vous recevrez tous ces articles de bureau SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES! Ce bon n'a aucune valeur en espèces. Limite: un bon par client/entreprise. Aucun remboursement (comptant/crédit) pour cette offre. EN VIGUEUR JUSQU'AU 15 NOVEMBRE 1993, À NOTRE NOUVEAU MAGASIN À ST-LÉONARD!

ST-LÉONARD
MAINTENANT OUVERT!

1000 JEAN TALON EST

MONTRÉAL

AVENUE VIGOR

BUREAU EN GROS

ST-ANTOINE

VILLE DE LAVAL

AUTOROUTE 440

BUREAU EN GROS

ST-LÉONARD

ST-LAURENT

CÔTE-VERTEU

BUREAU EN GROS

ST-LAURENT

HEURES D'OUVERTURE:
LUN. À VEN. 9h à 21h
SAMEDI 9h à 17h
DIMANCHE 11h à 17h

Les heures d'ouverture peuvent varier d'un magasin à l'autre.

CREDIT COMMERCIAL

VISA

MasterCard

PAYEMENT DIRECT

***PRIX-CHOC POUR MEMBRE/ADHÉSION GRATUITE!**

100 ENVELOPPES GRATIS!

12 STYLOS GRATIS!

5 TABLETTES GRATIS!

AGRAFEUSE ET PLUS GRATIS!

011220 6



Casques bleus de retour

De retour hier d'une mission de six mois en ex-Yugoslavie pour le compte des Nations unies, le caporal Mario Roy a retrouvé son fils Jean-Daniel, trois ans, et sa femme Michelle, qui a fondu en larmes. Les retrouvailles, à l'aéroport de Québec, ont eu lieu avec une journée de retard: l'avion qui devait ramener le groupe de 210 militaires dont M. Roy fait partie avait subi des problèmes mécaniques, avant-hier. PHOTO PC

La veuve de René Lévesque fustige Fournier

■ A la suite de la controverse suscitée par la publication du livre de Claude Fournier sur René Lévesque, la veuve de ce dernier, Mme Corinne Côté-Lévesque, a tenu à émettre le communiqué suivant:

«Je croyais jusque tout récemment que la vie intime d'un couple appartenait en propre à deux personnes qui avaient décidé librement de vivre ensemble.

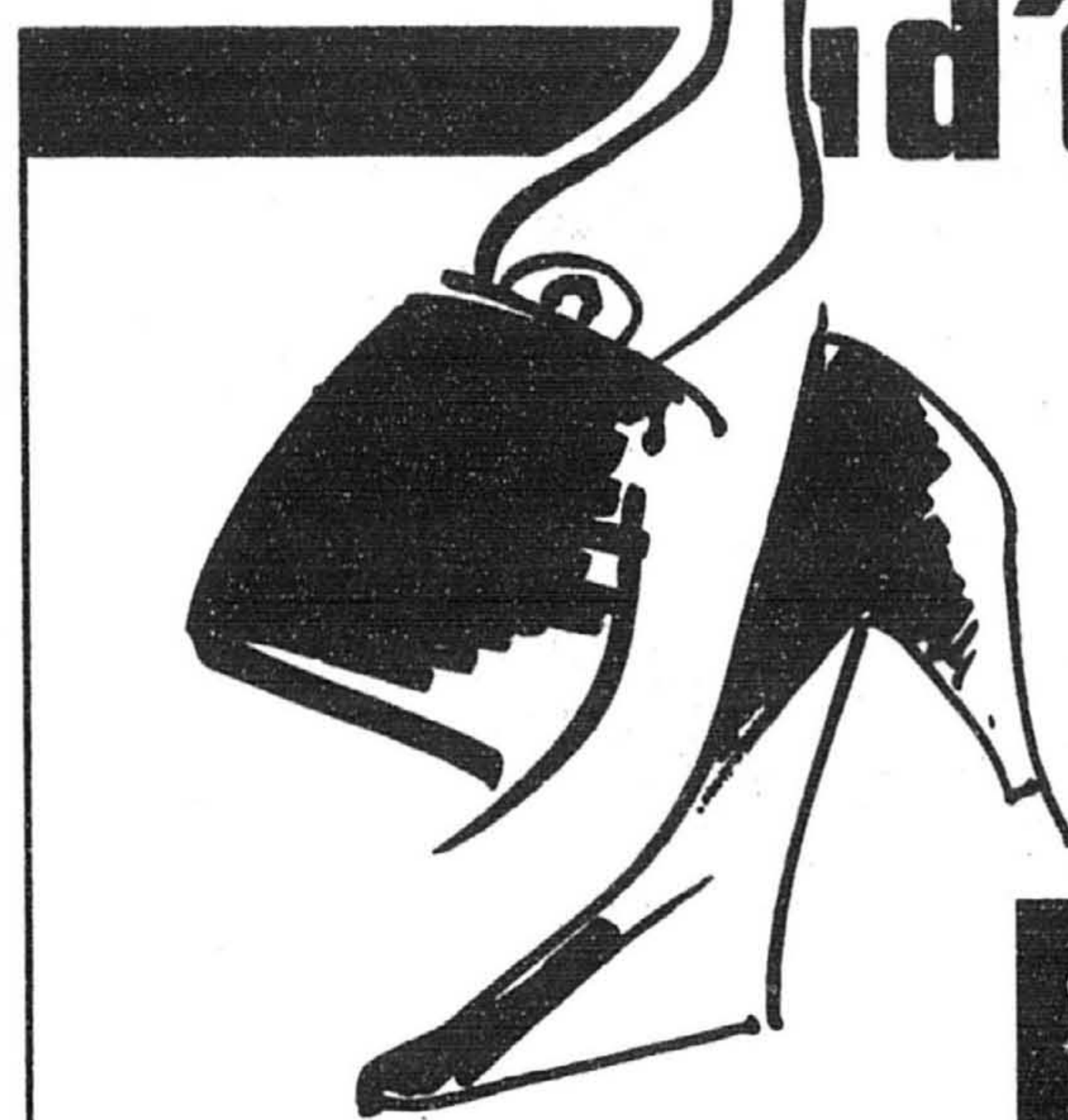
«À mon avis, le fait d'insister sur des aspects partiels de la vie privée de quelqu'un, de les rendre publics et, à partir de là, d'expliquer à grands traits ses comportements et sa vie publique est moralement, sinon professionnellement, inacceptable.

«J'estime de plus que lorsque les personnes qui ont partagé son intimité vivent toujours et qu'à leur insu, elles font partie de la démonstration, cet exercice médiatique prend l'allure d'une malice souvent cruelle, consciente ou inconsciente.

«Pour René Lévesque, qui avait pour principe de séparer sa vie privée de sa vie publique et qui, dans sa carrière journalistique, a fait du respect de la vie privée une exigence éthique et professionnelle, cet ouvrage ne rend pas justice à ce qui a guidé ses deux carrières.

«Ce genre d'ouvrage donne lieu à des simplifications abusives et ne peut qu'engendrer, pour certains, de la souffrance. Voilà ce que j'avais à dire. Pour moi, l'incident est définitivement clos.»

STYLE SELECTION prix d'entrepôt



Imposante collection pour dames et hommes de souliers, bottes et sacs à main hauts de gamme tout de cuir à des rabais fabuleux importés de tous les coins du monde.

Prix d'entrepôt **39\$ à 99\$**

Ailleurs 69 \$ à 179 \$.

UNE CARTE DE MEMBRE GRATUITE VOUS PERMETTANT DE FAIRE DES ACHATS À 1/2 PRIX A ÉTÉ MISE DE CÔTÉ POUR VOUS... VENEZ NOUS VOIR POUR LES DÉTAILS

OBTENEZ UN RABAIS DE 10 \$ SUR TOUT ACHAT RÉGULIER DE 69 \$ ET PLUS SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE



CHAUSSURES DE L'EST

5455 d'Iberville (au nord de la rue Masson) à quelques minutes du centre-ville

Heures d'ouverture:

mar. et mer. 11 h à 17 h, jeu. et ven. 11 h à 21 h

sam. 9 h à 16 h (fermé lun.)

Méto: Frontenac ou d'Iberville (autobus 94)

Un juge a-t-il fait un vol à cause de sa mauvaise santé?

Presse Canadienne
MONTMAGNY

■ Le 3 mars 1993, le juge de la Cour supérieure Yvan Migneault est sorti d'une pharmacie de Montmagny avec des babioles qu'il a omis de payer, mais il est possible que son état de santé ait amené chez lui un problème de mémoire.

C'est ce qui se dégage des témoignages entendus par le juge de la Cour du Québec François Beaudoin, hier, à la première journée du procès pour vol à l'étalage du juge Migneault, au palais de justice de Montmagny.

La défense du juge Migneault est assurée par Me Guy Bertrand.

Cité par la Couronne, l'agent de sécurité en poste à la pharmacie Jean Coutu dans l'après-midi du 3 mars, Robert Gendreau, a indiqué qu'il avait aperçu M. Migneault mettre un certain nombre de choses dans ses poches. En l'occurrence deux rasoirs à lames, un rasoir de voyage, deux bâtons de désodorisant, un tube de pâte dentifrice et un peigne.

Il a été mis en preuve par le ministère public, représenté par Me Dominique Slater, que la valeur de ces objets se situait à 25 \$ ou 30 \$.

Selon les propos de l'agent de la société Services Sécurivol Inc. et de deux employés de la pharmacie, le juge est passé à la caisse pour acquitter certains achats mais il n'a pas exhibé les autres objets qu'il est accusé d'avoir volés.

Interpellé sur le terrain de stationnement de la pharmacie, tout à fait calme, sans rechigner ni manifester d'agressivité, le magistrat est retourné à l'intérieur à la suite du préposé à la sécurité.

Là, il a tout aussi calmement vidé ses poches, selon les témoins.

C'est cependant quand la Couronne a déclaré sa preuve close que Me Bertrand a fait tonner les canons de la défense. Cela, en amenant à la barre plusieurs témoins, dont le juge de la Cour supérieure Robert Lesage, le bâtonnier du Barreau de Québec en 1991-1992, Me Michel Caron, le prêtre Jean-Marie Brochu, mieux connu sous le nom de «Monsieur Bonheur», le pharmacien Jean Boissinot, Denis Chantigny, un plombier de l'île d'Orléans; toutes ces personnes ont fait part au tribunal de l'intégrité, de l'honnêteté, de la générosité et de l'engagement auprès de la jeunesse du juge Migneault.

Et du chirurgien-orthopédiste de renom André Gilbert. Ami intime de M. Migneault, le docteur Gilbert a fait état de ses problèmes d'insuffisance artérielle qui l'auront amené à la référer d'urgence à d'autres spécialistes à deux reprises, il y a quelques années.

Les personnes atteintes d'insuffisance artérielle sont sujettes à des pertes de connaissance, des vertiges, de l'amnésie, a dit le médecin. De fait rétrécies, les artères de ces personnes véhiculent moins de sang qu'il n'en faut pour irriguer correctement les jambes, par exemple. Ou le cerveau.

L'audition de la cause se poursuit aujourd'hui.

D'ABORD, NOUS AVONS ÉTABLI DE NOUVELLES NORMES. ET MAINTENANT, NOUS ÉLEVONS NOS STANDARDS DE SERVICE.

La devise du Service cinq étoiles de Chrysler: satisfaire le client, encore plus que jamais auparavant.

Pourquoi le Service cinq étoiles?

Parce qu'après avoir construit des véhicules considérés par les experts comme «Automobile de l'année»* et «Camion de l'année»*, nous ne pouvions pas nous permettre de nous asseoir sur nos lauriers. Nous croyons que vous, en tant que propriétaire d'un véhicule Chrysler, vous méritez le même soin et la même attention. En fait, nous sommes certains qu'après avoir fait l'expérience des avantages cinq étoiles de notre nouveau service, vous allez vous sentir le «client de l'année»... chaque année. Tant que vous roulez en Chrysler. En voici cinq raisons:

Techniciens entraînés par Chrysler

Nos voitures et camions sont si techniquement avancés que tout mécanicien se doit d'être bien entraîné, au fait des plus récentes améliorations, et de posséder un équipement spécialisé. Personne ne connaît mieux votre véhicule que Chrysler.



Pièces de remplacement Mopar

Les pièces de remplacement Mopar sont approuvées et recommandées par les ingénieurs de Chrysler. C'est pourquoi elles sont protégées par une garantie minimale de 12 mois, kilométrage illimité!

La ponctualité: un engagement

Avec le Service cinq étoiles, les rendez-vous peuvent être pris selon vos contraintes d'horaire, pas les nôtres. En fait, notre garantie cinq étoiles sur la lubrification, le changement de filtre et la vidange d'huile, ainsi que sur une foule d'autres services inhérents à notre philosophie, démontre bien cet engagement: si le travail n'est pas complété au moment promis, vous ne



payez pas un sou. Aussi simple que ça.

SERVICE CINQ ÉTOILES



★ **Courtoisie**
Ce serait insensé de construire des voitures et des camions primés sans également nous assurer de votre satisfaction à long terme comme propriétaire de véhicule Chrysler. Vous revoir est toujours un plaisir.



Prix concurrentiels

Nous faisons tout notre possible pour vous offrir un service d'entretien de qualité, à prix concurrentiel. Comme nous connaissons bien votre véhicule, la facture totale n'est généralement pas plus élevée qu'ailleurs, et même, souvent moins. C'est notre objectif!

Nous vous invitons cordialement à faire l'essai du nouveau Service cinq étoiles de Chrysler chez votre concessionnaire Chrysler participant. C'est brillant.



* «Automobile de l'année», selon l'Association canadienne des journalistes automobiles. «Camion de l'année», selon le magazine Motor Trend. † Détails chez votre concessionnaire Chrysler participant.

LUBRIFICATION, VIDANGE D'HUILE ET CHANGEMENT DE FILTRE

19⁹⁹\$

NOTRE GARANTIE CINQ ÉTOILES* «PRÊTE À TEMPS... OU VOUS NE PAVEZ PAS!»

*Appliquable sur le plupart des véhicules de Chrysler Canada. Voyez votre concessionnaire participant pour plus de détails. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher.

Mopar
SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

Votre PREMIER choix
POUR LES PIÈCES DE REMPLACEMENT ET LE SERVICE

Ce qui est inclus:
• jusqu'à 5 L d'huile moteur supérieure Mopar
• filtre Mopar • inspection en 15 points

